

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 18 MARS 1996

IOURI AFANASSIEV

La tentation du fatalisme russe

Le recteur d'université jette un regard désabusé sur l'après communisme

ANTOINE ROBITAILLE

Depuis des siècles, la tentation a été forte, en Occident, de dépeindre la Russie comme un pays voué à l'autoritarisme, déterminé par une sorte de gène social qui secrète naturellement un pouvoir fort, anti-individualiste, dominateur et par surcroît impérialiste. Le Français Custine, aristocrate libéral du siècle dernier, dans ses *Lettres de Russie*, a souligné et analysé ce trait de l'Empire des tsars. Mais, faisait-on remarquer durant la guerre froide, «le réquisitoire custinien pourrait s'appliquer à l'URSS de Brejnev». De nos jours, on se sert de Custine pour expliquer plusieurs aspects de la Russie post-communiste de Eltsine. Bref, à travers ses révolutions tapageuses (1905, 1917, 1991), une remarquable continuité traverserait l'histoire de Russie: l'atavisme autoritaire.

Rares sont les Russes qui usent ouvertement de cette interprétation fataliste pour expliquer, à l'étranger, leur pays. Mais, est-ce le fruit d'un désabusement? est-ce le regard lucide et réaliste de l'historien? toujours est-il que Iouri Afanassiev, intellectuel et homme politique russe, star de la perestroïka, donne l'impression d'y adhérer.

Lui, ancien apparatchik, donc notable du régime communiste, métamorphosé à la fin des années 80 en compagnon de lutte de Sakharov, Elena Bonner et Eltsine, a laissé tomber la politique active après trois ans seulement. «Faire de la politique, ça vous oblige à mentir, je n'ai jamais pas ça.» Il a aussi rapidement laissé tomber Eltsine et ceux qui ont pris le pouvoir lors de l'effondrement de l'URSS.

«Eltsine, malgré ses intentions initiales, a dû, pour conserver le pouvoir — c'est devenu primordial chez lui —, se plier aux volontés de trois forces sociales réactionnaires que sont le complexe militaro-industriel, le complexe agricole et la bureaucratie, l'ancienne nomenklatura». Le résultat? «La Russie n'est pas encore un pays démocratique, c'est un pays en voie de démocratisation, mais rien n'est assuré qu'elle y arrivera», nuance-t-il. Pour l'instant, il qualifie le régime politique russe d'«oligarchie autoritaire, collectiviste, du genre Amérique latine».

Le tableau que dresse Afanassiev, aussi noir qu'il puisse être, comporte bien certaines zones claires: «Même si ça sent le pourri dans notre pays à l'heure actuelle», la «tempête purificatrice de 1991» a pu laisser des traces fondamentales. Et il y a d'une énumération: «la libre circulation des personnes, la liberté de presse, les élections libres, le multipartisme, l'embryon d'économie de marché», bien qu'à l'état précaire, «tout ça existe en Russie actuellement».

Lourd passé

À tout prendre, l'historien résume à un paradoxe fondamentales les raisons du surplace actuel de la Russie, et par conséquent de son désabusement. La Russie, comme il l'a écrit dans *Foreign Affairs* en 1994, a eu le don, dans ce siècle, de libérer «les forces vitales d'une époque». Mais devant la tourmente, elle a historiquement eu le réflexe de se tourner vers ses vieilles habitudes traditionnelles.

En 1917, la révolution bolchevique a fait trembler le monde. Mais en Russie, le socialisme tant espéré par les «organisations d'ouvriers» à l'ouest s'est mué, une fois installé au pouvoir, en un pouvoir totalitaire. Le monde s'est trouvé bouleversé par les événements de 1917. Mais, affirme Afanassiev, «la Russie est restée, dans ses fondements, la même. La primauté du collectivisme, par exemple, était un trait russe fondamental, que les Communistes ont simplement systématisé. Depuis plus de 40 générations, la vie russe n'a pas été fondée sur la liberté individuelle, mais sur une série de règles contraignantes». Aujourd'hui, pour «nous débarrasser de nos côtés asiatiques, conclut notre auteur, il faut développer une tradition de propriété privée».

Un grand doute

L'historien croit que la même logique a opéré à la fin des années 1980, avec la fin de l'URSS. La force vitale de l'époque, libérée par la Russie, «a réunifié l'Allemagne. La Hongrie, la République tchèque et la Pologne se tournent tranquillement vers l'Europe communautaire. Partout, on a redéfini beaucoup de choses, poursuit-il, les concepts, les fondations économiques et sociales et les structures politiques. La fin de l'URSS a plongé le monde dans un doute considérable».

«Chez nous, affirme Iouri Afanassiev, malgré les remises en question, nous sommes tentés par nos vieux démons.» Malgré certains progrès du côté de l'individualisme, par exemple, «l'impulsion vers la propriété privée a été stoppée». Par exemple, «depuis l'arrivée de Eltsine au pouvoir en 1993, 300 000 petites fermes avaient pris naissance, mais leur nombre ne cesse actuellement de décliner incapables qu'elles sont de survivre, écrasées par la compétition injuste des fermes d'État».

L'économie russe n'est pas actuellement une économie contemporaine, aux dires d'Afanassiev. Elle est retardée, passiste et les matières premières (le gaz, le pétrole, les métaux), traitées par des technologies dépassées, en sont la base. Son industrie militaire est difficilement convertible. Les prix ne sont pas vraiment fixés par un marché. C'est pour cela, ajoute-t-il qu'elle sera longtemps dépendante de l'étranger.

Et Afanassiev poursuit son déprimant tableau: «pour vouloir être propriétaire, il faut vouloir travailler, prendre des risques, avoir des responsabilités». Or le peuple russe, affirme Afanassiev, n'a pas cette habitude. L'historien en rajoute: «Le peuple russe aux moments cruciaux de son histoire, a presque toujours pris des décisions irrationnelles», déplore-t-il, racontant du même souffle qu'il a été chassé d'une tribune par des vétérans militaires, chez



Iouri Afanassiev estime que les Russes doivent aller à la source des problèmes et non trouver des boucs émissaires.

PHOTOS PAUL LALIBERTÉ

qui il était allé prononcer une conférence: «ils ne toléreraient pas que je leur rappelle que la Russie n'est pas entrée en guerre en 1942. Mais qu'elle a fait front avec Hitler. Qu'à partir de 1939, il y a eu la guerre avec la Finlande, l'annexion des pays Baltes, le partage de la Pologne, etc. Mais eux, refusaient d'entendre cela.» Il déplore aussi que l'on élève des statues à des personnages comme le maréchal Jukov qui a ordonné que l'on place 40 000 soldats à l'épicentre d'une explosion nucléaire, pour évaluer les réactions humaines à de telles déflagrations.

«La Russie est un pays en voie de démocratisation; on; mais rien n'assure qu'elle y arrivera.»

À la racine du problème, il y a donc de chercher la source des problèmes en nous-mêmes, on désigne des boucs émissaires. L'historien donne plusieurs exemples: à une époque, on a pointé du doigt les peuples du Caucase. Avant cela Lénine et les Bolcheviques. On a aussi blâmé les anciennes républiques soviétiques. On leur reproche de nous avoir exploités. Et les Juifs! L'antisémitisme, en Russie, est toujours présent, avec des sommets et des creux de vague.

C'est sans compter cet impérialisme latent, en Tchétchénie et Tadjikistan, dont Afanassiev a vu le retour avec désolation. Selon lui, dans ces conflits, Eltsine s'est conduit d'une façon encore plus brutale que Gorbatchev dans les pays Baltes.

Le pessimisme d'Afanassiev lui a valu plusieurs dénonciations en Russie. Du côté des nationalistes slavophiles à la Jirinovski, d'abord, où l'on disait qu'il était un traître à la Russie. De l'autre côté, celui des démocrates, on lui a rétorqué qu'il faut être patient, que le développement d'une société civile ne se fait pas en cinq ans.

Même Soljénitsyne a écrit que «la construction juste et raisonnable de la vie publique est une tâche d'une extrême difficulté et ne peut être réalisée que très progressivement, au moyen d'une série d'approximations et de tâtonnements successifs». Dans les pays Occidentaux, il ne faut pas oublier, rappelle encore Soljénitsyne avec raison, que «cette tâche est inachevée».

L'espoir: les jeunes et la mémoire

Pour Afanassiev, l'espoir de la Russie réside dans sa jeunesse. «À en juger d'après mes étudiants, je me dis que la Russie a peut-être un bel avenir. Ils veulent être des professionnels, ils veulent avoir des carrières; non plus dans le sens bréjnevien du terme parce qu'ils sont apolitiques. Ils apprennent des langues étrangères et vont étudier à l'étranger.»

La jeunesse. C'est sans doute ce qui explique qu'Afanassiev consacre maintenant l'essentiel de son temps à l'éducation. Recteur de l'Université d'État des sciences humaines de Russie, institution qu'il a contribué à fonder, il travaille maintenant à la restauration de l'histoire et des sciences humaines, disciplines particulièrement dévastées par les 75 ans de soviétisme. «Aujourd'hui, il s'agit pour nous de rendre au peuple russe sa mémoire.» D'où la publication prochaine d'une *Histoire de Russie* en 6 tomes, qui tente de corriger les effets du révisionnisme communiste sur l'enseignement de l'histoire.

Actuellement, Afanassiev ne participe à la vie politique que par l'entremise d'émissions de télévision, de radio et par la publication de textes dans les journaux. Et même s'il est préoccupé par la montée de Ziouganov et des néo-communistes — Jirinovski? «il plafonne», répond-il —, il serait surprenant, à 62 ans, de le voir réapparaître sur la scène politique. «Les intellectuels doivent à un moment donné trouver leur niche hors de la profession politique.»

Mais il faut dire que Iouri Afanassiev a déjà beaucoup donné du côté de l'engagement. Son passé est impressionnant. Avec Sakharov, il a participé à la fondation de la société Mémoires, organisation vouée à la défense de la mémoire des victimes du stalinisme. Il a aussi été membre du fameux Groupe interrégional, un groupe qui rassemblait des parlementaires de l'opposition démocratique. En octobre 1989, un sondage le place parmi les trois personnages politiques les plus populaires de Russie.

Il est aussi l'auteur de quelque 400 publications, dont de nombreuses études sur la méthodologie de l'histoire. Plusieurs de ses ouvrages sont des pièces importantes de l'histoire de la pérestroïka: *La seule issue. Sakharov et 33 intellectuels soviétiques en lutte pour la pérestroïka* (Flammarion, Paris, 1988). *Cette leure à l'Est, Paris-Moscou aller-retour*, recueil d'entretiens avec Jean Daniel, (Maren Sell, Paris, 1989) et un livre touchant de réflexions sur le destin de son pays: *Ma Russie fatale: réflexions d'un historien engagé* (Calmann-Lévy, Paris, 1993).

A. R.



«Mon peuple vit par les mythes», déclare Afanassiev.

DOMINOS
Flammarion

Plus de 100 titres dans la collection.
Consultez le catalogue chez votre libraire.

Un exposé pour comprendre
Un essai pour réfléchir



DOMINOS. Flammarion en collaboration avec Le Devoir vous offre la chance de gagner, par tirage au sort, ces 3 livres (10 tirages). Retournez le coupon à :

Dominos / Le Devoir
375, avenue Laurier Ouest
Montréal, Qc H2V 2K3

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 17 au 23 mars 1996

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Liquidation World Inc.	19-03-96	14h45	Calgary
Hummingbird Communications Ltd.	19-03-96	16h00	Toronto
MDS Health Group Limited	19-03-96	16h00	Toronto
Compak Seafoods Inc.	20-03-96	10h00	St. John's
Malofilm Communications Inc.	20-03-96	10h00	Montréal
PMG Financial Inc.	20-03-96	10h00	Toronto
Petroleum Corporation	21-03-96	13h30	Calgary
Home Products Inc.	21-03-96	16h30	Toronto
Bearing Power (Canada) Limited	22-03-96	10h00	Toronto
TSI Telsys Corporation	22-03-96	10h00	Vancouver
Novéder Inc.	22-03-96	11h00	Montréal

OFFRE EN ESPÈCES

BIONAIRE INC. (ION)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: La société **RC ACQUISITION INC.** (une filiale indirecte en propriété exclusive de la **RIVAL COMPANY**) a fait une offre en espèces visant à acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée au prix de 2,25 \$ pour chaque action ordinaire de **BIONAIRE INC.** soumise.
 Date d'échéance: Le 1er avril 1996
 Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 25 mars 1996

OFFRE EN ESPÈCES

CONSOLIDATED PROFESSOR MINES LIMITED (CPF)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: La société **ROYAL OAK MINES INC.** a prolongé son offre en espèces visant à acquérir la totalité des actions ordinaires de la société susmentionnée au prix de 0,80 \$ pour chaque action ordinaire de **CONSOLIDATED PROFESSOR MINES LIMITED** soumise.
 Date d'échéance: Le 29 mars 1996
 Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 22 mars 1996

BRENDA MINES LTD. (BND)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: La société **BRENDA ACQUISITION INC.** (une filiale en propriété exclusive de **NORANDA INC.**) a fait une offre en espèces visant à acquérir toutes les actions ordinaires en circulation (qui n'appartiennent pas déjà à **NORANDA INC.**) de la société susmentionnée au prix de 21,00 \$ pour chaque action ordinaire de **BRENDA MINES LTD.** soumise.
 Date d'échéance: Le 3 avril 1996
 Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 27 mars 1996

RFC RESOURCE FINANCE CORPORATION (RFC)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: La société **COMINCO LTD** a fait une offre en espèces visant à acquérir la totalité des actions ordinaires de la société susmentionnée au prix de 1,55 \$ pour chaque action ordinaire de **RFC RESOURCE FINANCE CORPORATION** soumise.

OFFRE EN ACTIONS

SOLSTICE NATURAL RESOURCE CORP. (SNRC) Valeur: actions ordinaires
 Modalités: La société **CUBACAN EXPLORATION INC.** a fait une offre en actions visant à acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée à raison d'une action ordinaire de **CUBACAN EXPLORATION INC.** pour chaque action ordinaire de **SOLSTICE NATURAL RESOURCES CORP.** soumise.
 Date d'échéance prévue: Le 1er avril 1996
 Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 25 mars 1996

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

NORCAN RESOURCES LTD (NRE)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: Dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit émettre des droits de souscription à raison d'un droit pour chaque action ordinaire détenue. Ainsi, deux droits de souscription plus 0,15 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire de **NORCAN RESOURCES LTD.**
 Date de clôture des registres: Le 18 mars 1996
 Date d'échéance: Le 9 avril 1996
 Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 2 avril 1996

I.M.P. INDUSTRIAL MINERAL PARK MINING CORP. (IME)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: Dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit émettre des droits de souscription. L'émission ne sera offerte qu'aux actionnaires de la Colombie-Britannique.

DIVIDENDE EN ACTION ET EN ESPÈCES

IVACO INC. (IVA.PR.E) (IVA.PR.F) (IVA.PR.G) (IVA.PR.H)

Valeurs: actions privilégiées de deuxième rang de séries 1, 2, 3 et série 4 échangeables
 Modalités: La société **IVACO INC.** a déclaré des dividendes, qui seront versés sous la forme d'une combinaison d'espèces et d'actions privilégiées de deuxième rang de série 5. Ces dividendes sont payables le 1er avril 1996 aux porteurs inscrits à la date de clôture des registres du 13 mars 1996, à l'exception du dividende sur l'action de série 4, qui sera payé le 15 avril aux porteurs inscrits à la date de clôture des registres du 1er avril.

OMISSION DE DIVIDENDE

AVENTURE ÉLECTRONIQUE INC. (AVN)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: La société mentionnée ci-dessus, sauf avis contraire, ne versera plus de dividendes sur le titre en rubrique à compter de la date normale de versement du dividende en avril.

RACHAT TOTAL D'UNE ÉMISSION

DALMYS (CANADA) LIMITED

Valeurs: actions ordinaires
 actions sans droit de vote de catégorie C
 Modalités: Les actions ordinaires et les actions sans droit de vote de catégorie C de **DALMYS (CANADA) LIMITED** ont été converties en actions privilégiées rachetables au gré de la société, et que chaque action privilégiée rachetable au gré de la société a été rachetée à un prix de 0,25 \$.
 Date de clôture des registres: Le 8 mars 1996

FUSION

MSV RESOURCES INC. (MSV)

ATLAS CORPORATION
 Valeur: actions ordinaires
 Modalités: Dans le cadre d'un projet de réorganisation, les sociétés mentionnées ci-dessus prévoient fusionner leurs activités et ce, selon un taux de deux actions ordinaires d'**ATLAS CANADA INC.** (nouvelle unité d'**ATLAS CORP.**) pour chaque groupe de trois actions ordinaires de **MSV RESOURCES INC.** détenues. Les actions d'**ATLAS CANADA INC.** seront échangeables en actions ordinaires d'**ATLAS CORPORATION** à raison de une pour une au gré des actionnaires.
 Date de l'assemblée: à déterminer

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

Tout s'arrange pour les gars des vues

Le Groupe Coscient récolte les fruits d'une stratégie axée sur la croissance

 CLAUDE TURCOTTE
 LE DEVOIR

Le Groupe Coscient, qui annonçait la semaine dernière la signature d'une très importante entente avec Ellipse Programme, filiale du puissant groupe européen Canal+, récolte les fruits d'une stratégie de développement tout à fait axée sur la croissance, un objectif qui ne peut être atteint qu'en se tournant résolument vers les marchés internationaux.

L'entente avec Ellipse a une valeur de 100 millions de dollars au cours des trois prochaines années, dont la moitié reviendra à une nouvelle filiale de Coscient, baptisée Cactus Animation, pour la production de quatre séries d'animation qui sont déjà en préparation. Deux d'entre elles sont produites à partir de Montréal; l'une porte sur les romans d'aventure Bob Morane de l'auteur belge Henri Vernes, de qui Coscient a obtenu, il y a deux ans, les droits totaux (films et tous les produits dérivés imaginables, y compris gilets, tasses, etc.).

André Bélanger, un producteur qui possède 26 années d'expérience dans le cinéma et la télé, dont 14 ans comme producteur délégué dans des séries d'animation à succès — Spirou, par exemple —, sera président de Cactus Animation, qui créera 80 emplois. L'entente avec Ellipse, producteur de séries d'animation très connues (Babar, Tintin) pourrait être prolongée bien au-delà des trois ans et des 100 millions annoncés.

Débuts modestes

Né avec un très modeste investissement de 10 000 \$ pour un film scientifique à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 1978, Coscient a connu depuis une évolution et une croissance spectaculaires. Les deux fondateurs, Richard Laferrière, qui était alors étudiant en biologie, et Laurent Gaudreau, qui s'occupait de l'audio-visuel à l'UQTR, se sont rapidement

tournés vers la production télévisuelle, essentiellement au début pour la nouvelle station Quatre-Saisons, qu'ils ont d'ailleurs accompagnée dans ses hauts et ses bas.

En 1993 arrive un partenaire majeur, Yves Moquin, un entrepreneur qui avait bâti Transmo, éditeur de magazines connus (Femmes plus, L'Essentiel, etc.), qui fut acheté par Québecor en 1989. En 1993, M. Moquin injecte cinq millions dans Coscient, ce qui lui donne le chapeau de président du conseil et de chef de la direction. La mission est alors clairement établie: devenir la plus importante maison de production au Québec.

Dès 1994, deux acquisitions importantes surviennent: celle de Films Allegro, spécialisé dans le long métrage pour le marché américain et par voie de conséquence mondial; celle de Productions S.D.A. qui fait des télé-séries comme Scoop, Omer-ta, Innocence, et des émissions pour la jeunesse. Ces transactions coûtent près de 14 millions et sont payées en partie comptant et en partie par un échange d'actions.

«Il a fallu apprendre à vivre ensemble et à vivre de façon cohérente et structurée», rappelle M. Moquin. Car, avec les actifs sont venus des res-

sources humaines habituées à travailler en solo. La fusion des trois entités principales aurait donné en 1994 un chiffre d'affaires de 40 millions, si l'exercice avait porté sur 12 mois; les états financiers montrent 28 millions pour une année écourtée.

En 1995, le Groupe Coscient a déclaré des revenus de 69,6 millions et un léger bénéfice de 579 000 \$; pour l'exercice financier qui prendra fin le 31 juillet prochain, le chiffre d'affaires atteindra 80 millions. Pour 1997, M. Moquin prévoit toucher le plateau des 100 millions. Quoi qu'il en soit, entre 1994 et 1996, Coscient aura doublé son volume d'affaires. Les dirigeants de Coscient ont dû aussi relever le défi de la croissance.



Le Groupe produit de tout: Sonia Benzra, La Guerre des clans, Omni Science avec Claire Pimparé (ci-dessus).



Yves Moquin, président du conseil et de chef de la direction du groupe Coscient.

Pour appuyer ces acquisitions, on a voulu en 1994 procéder à une émission publique d'actions pour un montant de 15 à 20 millions; mais le moment fut mal choisi et tout fut annulé, sauf le paiement de 500 000 \$ en frais; le déficit de l'exercice fut de 111 000 \$. Le groupe a dû se débrouiller avec les moyens du bord, se serrer la ceinture et développer des mécanismes d'économie, ce qui en définitive fut peut-être un mal pour un bien.

«Nous avons aujourd'hui des structures administratives qui répondent mieux aux exigences du marché internationaux», explique M. Moquin, en notant que 53 % des revenus de cette année proviennent de la clientèle internationale; l'an prochain, cet apport extérieur sera rendu à 65%.

Le Groupe Coscient comprend à son siège administratif une petite équipe de 73 personnes, qui voient aux aspects légaux, budgétaires et financiers. Il y a sous eux les bannières de production qui fournissent du travail à 1024 pigistes (réalisateurs, techniciens) et 4300 artistes (comédiens, animateurs, musiciens, figurants).

La moitié des coûts d'exploitation de cette entreprise provient de la rémunération de la main-d'œuvre. M. Moquin rend hommage aux associations et corporations de tous ces artistes et artisans, qui, dit-il, sont «très sensibles au phénomène international», de telle sorte qu'il ne semble pas y avoir de difficultés majeures quant aux tarifs exigés et consentis. «Il y a une bonne collaboration et un respect mutuel», ajoute-t-il.

Le Groupe Coscient a pratiquement fait le plein sur le marché québécois avec des émissions vendues à tous les réseaux, y compris TV5, Canal Famille, Canal D, Télé-Ontario. C'est à Télé-Métropole que sa présence est la plus faible. En fait, Coscient produit plus de 1000 émissions par année pour 700 heures de diffusion. Il produit de tout: Sonia Benzra, La Guerre des clans, Omni Science avec Claire Pimparé, qui est maintenant distribuée à travers le monde dans 117 pays et 22 langues, dont le chinois.

Yves Moquin constate qu'au Québec, son entreprise, celle des autres et les réseaux de télé eux-mêmes

assument 80% de la production, alors que le Canada anglais ne fait que 20% de ce qu'il diffuse localement. Il y voit un dynamisme qui finit par déborder à l'étranger; il donne en exemple Surprise sur prise. Coscient a lui-même produit récemment Screammers avec Columbia et Fudji Film comme partenaires. Ce film destiné au marché de la vidéo et la télé payante a quand même été perçu par les partenaires américain et japonais comme pouvant être présenté en salle; ils y ont mis alors un budget de 15 millions en publicité, c'est-à-dire autant que ce qu'il en avait coûté pour faire le film. La réaction du public américain fut «honnête», dit M. Moquin.

«Nous pourrions avoir facilement un chiffre d'affaires de 150 millions; mais le problème c'est d'avoir les équipes; il faut prendre le temps de les développer», affirme M. Laferrière, président et chef de

Coscient se prépare à solliciter le capital pour un montant de 7,5 millions, sous forme d'actions

l'exploitation. Coscient a aussi Disney comme partenaire dans certains projets; il discute pour faire de Bob Morane, en plus des films d'animation, des séries d'une heure et des télé-séries de 90 minutes.

Présentement, 72 % du capital-actions du Groupe Coscient est détenu à l'interne, c'est-à-dire par les trois principaux partenaires et une petite participation de Cogeco; 10 % des actions sont sur le marché libre et le reste appartient

à des institutions. La Caisse de dépôt et placement du Québec détient une dépendure de un million; elle sera bientôt remboursée.

Toutefois, Coscient se prépare à solliciter le capital pour un montant de 7,5 millions, sous forme d'actions privilégiées convertibles. «Notre compagnie sera de plus en plus publique», avance M. Moquin, bien que Coscient soit déjà inscrit en bourse. Ce qui l'intéresse, ce sont les institutions intéressées à faire des investissements stratégiques dans le secteur des communications. Au moins deux institutions s'approprient à répondre à son invitation. Il faut penser à l'avenir, M. Moquin, qui a l'expérience du regroupement dans les magazines, est convaincu que le même phénomène va survenir dans la production privée de cinéma et de télévision, en ajoutant ce commentaire révélateur: «Et j'espère que c'est nous qui allons acheter».

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3688	Hong Kong (dollar)	0,1827
Allemagne (mark)	0,9264	Indonésie (rupiah)	0,00061
Australie (dollar)	1,0980	Italie (lire)	0,000905
Barbade (dollar)	0,7097	Jamaïque (dollar)	0,0375
Belgique (franc)	0,046466	Japon (yen)	0,01289
Bermudes (dollar)	1,3854	Mexique (peso)	0,2047
Brésil (real)	1,4827	Pays-Bas (florin)	0,8556
Carabes (dollar)	0,5252	Portugal (escudo)	0,00936
Chine (renminbi)	0,1702	Royaume-Uni (livre)	2,0854
Espagne (peseta)	0,01146	Russie (rouble)	0,000292
États-Unis (dollar)	1,3638	Singapour (dollar)	1,0004
Europe (ECU)	1,7600	Suisse (franc)	1,1831
France (franc)	0,2705	Taiwan (dollar)	0,0516
Grèce (drachme)	0,00598	Venezuela (bolivar)	0,00487

Pour paraître dans les Relais d'affaires - Tél.: 985-3322

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

ÉCONOMIE

CLASSE AFFAIRES

La stratégie de l'autre Château

Est-il possible de faire sa place au soleil, quand on est petit à côté de grandes sociétés commerciales qui projettent beaucoup d'ombre? Le Québec, on nous le répète partout, représente un petit marché en Amérique du Nord. Il lui est difficile de faire vivre des équipes sportives professionnelles, sauf le Canadien évidemment, ou des entreprises culturelles d'envergure internationale, tel l'Orchestre symphonique de Montréal.



Normand Cazalais

Sur ce petit marché, se retrouvent chaînes et conglomérats qui étendent leurs ramifications aux États-Unis et au Canada. C'est particulièrement le cas dans le domaine de l'hôtellerie: quelles stratégies doivent développer les établissements d'origine québécoise, de taille moyenne ou même de grande taille, pour prendre et garder leur part de marché, notamment auprès de la clientèle des voyageurs d'affaires?

A part la famille Dufour, le groupe des Hôtels des Gouverneurs et quelques autres, la plupart des joueurs en ce créneau n'offrent pas un réseau mais un seul établissement, parfois deux ou trois tout au plus. Difficile alors de rivaliser avec Hilton, Holiday Inn, Journey's End.

Voyons le groupe Ramada. L'automne dernier, celui-ci lançait, de concert avec Canadien International et la compagnie d'ordinateurs Hewlett-Packard, une vaste offensive à mari usque ad mare pour promouvoir les mérites de son programme CAR (Carte d'affaires Ramada), mieux connu sous son nom anglais RBC (Ramada Business Card). Dès le premier mois, les demandes d'adhésion ont dépassé les prévisions.

Les arguments ne manquaient pas: points bonis, spéciaux disponibles dans 7 des 30 hôtels installés

au Canada, ajout de nouveaux avantages (appels locaux et déjeuners gratuits, repas sur les soupers, télécopies locales gratuites, etc.). Mais, plus que tout, jouaient la force du nombre et une ample distribution géographique.

Le tableau diffère au Château Bonne Entente, l'autre Château de Québec. S'il peut compter sur un nom bien établi depuis plusieurs années, cet hôtel de 170 chambres à Sainte-Foy n'a que lui-même à offrir. Correction: récemment, ses propriétaires (la famille

Pomerleau, surtout active dans le secteur de la construction) se sont portés acquéreurs du Georgesville (96 chambres) en Beauce. Rien de comparable au Réseau Ramada. L'allié, ici, est le téléphone: compenser par le voyage de la voix l'inconvénient de n'avoir que deux établissements, concentrés au surplus dans la même région administrative. Le Château Bonne Entente a donc mis de l'avant un programme, dit son directeur général, Alain April, «d'abord conçu pour répondre aux demandes de la clientèle d'affaires de plus en plus sollicitée par les entreprises hôtelières».

Ce programme, l'Exclusif, propose comme argument déterminant un «nouveau principe d'appels interurbains sans frais où l'usager peut, à toutes les tranches de 10 nuitées au cours d'une même année, disposer de 10 \$ d'appels, réalisés à partir d'une carte Allo en collaboration avec Bell Canada, qui sert également de carte de membre». A ces interurbains s'ajoutent, selon le nombre de nuitées accumulées, d'autres primes: nuitée gratuite, robe de chambre à l'effigie du Château, valise de voyage, forfaits pour une ou deux personnes.

Le reste du programme s'apparente à ce qui se retrouve ailleurs: ligne 800 réservée aux adhérents,

tarif corporatif garanti en tout temps du dimanche au lundi, aucun frais pour les télécopies et appels locaux, garantie de disponibilité de chambres si les réservations sont faites 72 heures à l'avance, rabais de 15% sur des repas, journal livré à la chambre, départ «tardif» jusqu'à 15 h, etc.

«Contrairement aux programmes corporatifs de bonification, ajoute Alain April, l'Exclusif est non im-

posable par les différents paliers de gouvernements. Les différents privilèges accordés par Aéroplan et Canidex, par exemple, sont maintenant imposables entre 10 et 20% de leur valeur estimée».

Destiné à fidéliser la clientèle, l'Exclusif s'est traduit jusqu'ici par une augmentation de 10% des nuitées chez les voyageurs d'affaires. Ce qui se compare avantageusement aux résultats de Ramada.



L'allié, pour l'hôtelier, peut être tout simplement le téléphone

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Professeurs-es réguliers-ères

Département d'études littéraires (Deux postes)

Théorie littéraire et littérature générale

Spécialisés dans un des trois champs suivants: études féministes; psychanalyse et littérature; sociocritique et sociologie de la littérature

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux trois cycles
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Doctorat en études littéraires, en sémiologie ou dans une discipline connexe
- Publications récentes importantes et pertinentes à la définition des postes
- Aptitudes pour l'administration et l'encadrement pédagogique
- Expérience d'enseignement au premier cycle et aptitude à l'enseignement aux études supérieures en théorie littéraire et en littérature générale
- Engagement dans la recherche subventionnée et/ou non subventionnée
- Connaissance de la littérature québécoise
- Maîtrise du français parlé et écrit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} juin 1996

TRAITEMENT: Selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes s'adressent aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, AVANT LE 25 MARS 1996, 17 h, à M^{me} Michèle Nevert, directrice, département d'études littéraires, UQAM, C.P. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8. Téléphone: (514) 987-4288; télécopieur: (514) 987-8218

L'UQAM
une force
novatrice

Université
du Québec
à Montréal

Assemblée de la Banque Nationale

Yves Michaud porte plainte

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Fait rare, extrêmement rare, dans l'histoire bancaire du Canada, une requête sera déposée aujourd'hui auprès du surintendant des Institutions financières afin d'annuler la dernière assemblée annuelle d'une banque. En l'occurrence, il s'agit de l'assemblée tenue par la Banque Nationale le 13 mars dernier.

Signataire de cette plainte, Yves Michaud accuse la haute direction de la Banque d'avoir commis de «graves irrégularités» lors de l'élection des administrateurs composant le conseil d'administration, tout comme il accuse la direction d'avoir fauté pour ce qui a trait au déroulement, le déroulement légal, de l'assemblée.

Se livrant à un découpage chronologique de l'assemblée critiquée, M. Michaud souligne à l'attention du Surintendant, soit John Palmer, que le bureau de vote a été ouvert avant que le président de l'assemblée, soit M. Béard, n'ait ouvert officiellement la réunion annuelle.

Le fait que l'on ait permis aux actionnaires de voter avant le coup d'envoi officiel de l'assemblée, est qualifié par M. Michaud de «grosse ficelle», de «manoeuvre ahurissante». Il souligne dans sa missive que «cette façon de procéder est carrément illégale: Il n'existe pas, que je sache, de vote par anticipation dans la Loi des banques! Que dirait-on par ailleurs d'une élection où les voteurs pourraient exercer leur droit avant l'ouverture des bureaux de scrutin.»

Quant aux choix des administrateurs, et à leur élection, M. Michaud explique à M. Palmer que ces derniers ont été proposés en bloc sans que le président de l'assemblée n'ait

soumis à l'assentiment des personnes présentes les administrateurs élus.

Dans sa requête, M. Michaud rappelle: «Cette résolution n'a pas été soumise à l'approbation des actionnaires qui n'ont donc pas eu la possibilité de demander un vote distinct pour chaque poste d'administrateur ainsi que le prescrit clairement la loi sur les banques. En fait, à l'appel du point 4 de l'ordre du jour, le vote était déjà clos. Plusieurs actionnaires attendaient ce moment pour enregistrer leur vote et ont été dans l'incapacité de l'exercer».



Communiquez avec le bureau de la Fondation des maladies du cœur du Québec.
Tél.: (514) 871-0133
Frais virés acceptés

UNIVERSITÉ
LAVAL

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

Faculté
des lettres

En vertu de son programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

DEUX POSTES DE PROFESSEURE, PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES

Le Département des littératures de la Faculté des lettres de l'Université Laval ouvre deux postes de professeure, professeur, l'un en Création littéraire, l'autre en Poésie française et québécoise des XIX^e et XX^e siècles.

POSTE: CRÉATION LITTÉRAIRE

Description du poste:

- Assumer un enseignement en création littéraire aux trois cycles
- Encadrer des étudiants et étudiantes aux trois cycles et diriger des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat
- Mener des activités de création et de recherche reconnues dans le domaine
- Participer aux activités départementales et universitaires

Critères de sélection:

- Doctorat en littérature (ou l'équivalent)
- Expérience de l'enseignement de la création littéraire, de préférence au niveau universitaire
- Publications en création littéraire
- Un intérêt manifeste pour plusieurs genres littéraires
- Expérience de recherche en création littéraire, publications à l'appui

POSTE: POÉSIE FRANÇAISE ET QUÉBÉCOISE DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES

Description du poste:

- Assumer un enseignement en poésie française et en poésie québécoise des XIX^e et XX^e siècles aux trois cycles, entre autres dans une perspective comparatiste
- Encadrer des étudiantes et étudiants aux trois cycles et diriger des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat
- Mener des activités de recherche reconnues dans le domaine
- Participer aux activités départementales et universitaires

Critères de sélection:

- Doctorat en littérature portant sur la poésie française ou sur la poésie québécoise des XIX^e et XX^e siècles (ou l'équivalent)
- Expérience de l'enseignement au niveau universitaire
- Expérience de l'enseignement de la littérature comparée ou de la poésie française et québécoise des XIX^e et XX^e siècles, publications ou subvention à l'appui
- Expérience de recherche en littérature comparée, publications ou subventions à l'appui, serait un atout
- Aptitude à travailler en équipe dans le domaine de la recherche

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon la convention collective

ENTRÉE EN FONCTION: si possible, dès le 1^{er} juillet 1996.

Faire parvenir sa candidature accompagnée d'un curriculum vitae et de trois lettres de recommandation avant le 17 mai 1996 à:

Monsieur Paul-André Bourque, directeur
Département des littératures
Faculté des lettres
Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval, Cité universitaire
Québec G1K 7P4

UNIVERSITÉ
LAVAL

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

Faculté
des lettres

En vertu de son programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

Fondé en 1983, le FONDS DE SOLIDARITÉ (FTQ) favorise la création et le maintien des emplois au Québec. Le Fonds est un intervenant économique majeur et la plus importante société de développement au Québec avec un actif de plus d'un milliard de dollars. Pour maintenir ce niveau d'excellence, la direction des services financiers désire s'adjoindre les services d'une personne autonome et innovatrice pour occuper un poste nouvellement créé de:

CHEF COMPTABLE

Relevant du directeur des services financiers, vous serez responsable de la préparation des états financiers, de la gestion des registres et opérations incluant la paie et du suivi comptable des investissements et des placements du Fonds.

En outre, vous examinerez avec le personnel en place les méthodes de travail du service, vous les évaluez et apporterez les améliorations nécessaires afin de rencontrer les objectifs de contrôle et d'optimisation des ressources.

Vous détenez le titre de comptable agréé et démontrez un haut niveau de compétence technique en possédant plus de dix (10) années d'expérience dont plusieurs années en entreprise et vous avez à votre actif de nombreuses réalisations appropriées au mandat. Vous vous démarquez par votre grande habileté à communiquer, votre leadership, votre sens de l'écoute, votre grande accessibilité et votre capacité à entretenir d'excellentes relations interpersonnelles. Un excellent jugement, des aptitudes démontrées à motiver une équipe de travail et un souci constant de favoriser le développement de votre personnel constituent des caractéristiques indispensables pour ce poste.

Le Fonds vous propose une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux. Si le défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 mars 1996 à la:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ)
8717, rue Berri, Montréal (Québec) H2M 2T9

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Ahuntsic

Directrice générale ou directeur général

Le Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic requiert les services d'un directeur général ou d'une directrice générale.

L'établissement

Le Collège Ahuntsic est un établissement public offrant un large éventail de programmes de formation préuniversitaire et technique. Formée de jeunes et d'adultes, sa clientèle compte environ 6 800 étudiants à temps complet et 5 600 à temps partiel, dont 2 000 à la session d'été. Son Centre de services sur mesure aux entreprises donne environ 15 000 heures de formation annuellement. En formation initiale, les deux tiers des étudiants sont inscrits dans des programmes techniques. L'établissement emploie près de 1 000 personnes et gère un budget global annuel d'environ 50 millions de dollars.

Le profil

Dans le contexte du renouveau de l'enseignement collégial, de l'harmonisation entre les ordres d'enseignement, des États généraux sur l'éducation ainsi que de l'état des finances publiques, le Collège Ahuntsic recherche une personne dotée d'une solide vision de l'éducation et plus particulièrement de l'ordre collégial. Cette personne est capable de faire partager et de concrétiser cette vision pour la poursuite du développement du Collège. Elle favorise une gestion transparente et participative, est soucieuse des relations humaines, possède un jugement crédible et est apte à résoudre des problèmes variés et complexes. Elle exerce son leadership notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de divers plans triennaux de développement: plan d'action, plan de développement des ressources humaines et plan d'implantation des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Les exigences

Une formation universitaire, de préférence de second cycle. Au moins dix années d'expérience pertinente, idéalement dans le domaine de l'éducation, dont cinq à un niveau d'encadrement supérieur. Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de formation pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre de ces conditions.

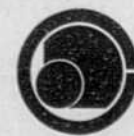
Le traitement

Selon l'échelle salariale que fixe la réglementation ministérielle pour un collège de classe 1.

La date d'entrée en fonction

Juillet 1996

Votre curriculum vitae doit être reçu avant 16 h, le 27 mars 1996 à: Concours DG-1996, M. Yvon M. Dubois, Secrétaire général, Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8.



COLLÈGE AHUNTSIC

PL@NETTE

SUR L'INFOROUTE

Le logo bouge, j'hallucine!

BENOÎT MUNGER
LE DEVOIR

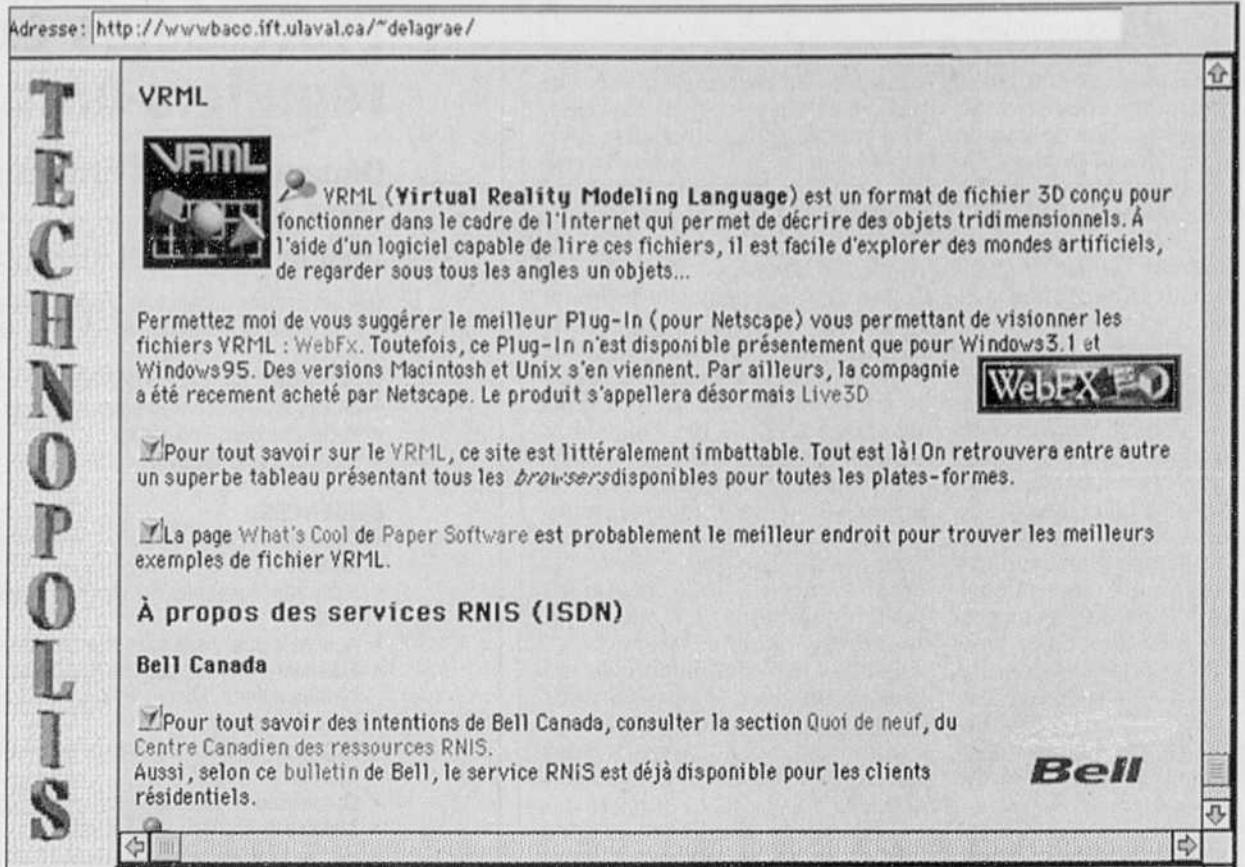
Devant mes yeux ébahis d'internaute blasé, le logo tourne incessamment sur lui-même, comme s'il était sous l'influence d'une quelconque force occulte. Ça y est, je rêve, j'hallucine d'avoir trop erré sur Internet à la recherche de sensations virtuelles! Pas du tout. Mes yeux, mon cerveau peuvent encore en prendre, je viens simplement de découvrir les premières manifestations des technologies dernier cri qui, dit-on, vont faire passer la navigation sur W3 dans une autre dimension. Accrochez-vous à votre clavier, les Java, Schockwave, VRML et autres bidules numériques de l'ère virtuelle sont à nos portes. Tantôt, elles feront non seulement danser les logos sur l'écran, mais vous permettront d'appeler sur votre ordinateur de petites applications pour réaliser certaines tâches ou de vous faire naviguer dans un univers à trois dimensions. Mais attention! Elles sont à votre portée seulement si votre ordinateur a assez de puissance pour les faire entrer et si votre branchement au réseau est super-rapide.

Quoi, je vous entend protester, on vient à peine de se familiariser avec Internet et le W3 que déjà on nous arrive avec de nouvelles trouvailles, plus lourdes à manipuler et qui demandent à nos pauvres ordinateurs encore plus d'effort et de puissance. Wow les moteurs! Pourrait-on nous laisser respirer un petit peu, nous donner le temps d'assimiler comme il le faut ce que le développement extraordinaire d'Internet nous impose depuis un peu plus d'un an?

Dans une entrevue publiée par le magazine Wired en février, Steve Jobs, l'un des fondateurs d'Apple, suggère justement d'y aller molo avec ces nouvelles technologies et de plutôt miser sur la compatibilité. Venant de Jobs, l'un des pionniers de la microinformatique, le message a de quoi faire réfléchir. Ce qui ne veut pas dire que l'on doive se désintéresser complètement de ces nouvelles technologies, qui finiront bien, tôt ou tard, par imposer leur présence.

Au Québec, la meilleure source d'information en la matière nous vient de **Technopolis**, un site W3 sur les nouvelles technologies créé il y a un mois à peine par Étienne Delagrave, étudiant de deuxième année en informatique de gestion à l'Université Laval: «J'ai créé **Technopolis** pour répondre au manque d'information en français sur les technologies du Web. Un magazine s'y consacrant exclusivement m'est alors apparu comme une bonne idée. S'il est vrai qu'on compte quelques bons magazines sur le même sujet en langue anglaise, **Technopolis** est, à ma connaissance, le seul du genre», explique le jeune universitaire, déjà détenteur de certificats en philosophie et en psychologie.

Passionné d'informatique, souffrant, de son propre aveu, de dépendance à Internet, Étienne Delagrave n'est tout de même pas prêt à donner à ces nouvelles technologies le bon Dieu sans confession, tout comme Steve Jobs d'ailleurs: «Je suis parfaitement d'accord avec lui! Le problème est que la plupart des gens abusent de ces technologies. Par exemple, l'utilisation de bannière écrite en Java est dans 90 % des cas superflue. Cependant, je ne suis pas d'accord avec Steve Jobs lorsqu'il dit qu'il faudrait en rester au HTML version 2.0 et utiliser les CGI (Common Gateway Interface) pour augmenter l'interactivité; tout ça pour la compatibilité. Je crois qu'il est encore



temps d'innover, d'évoluer, et non pas de préférer la compatibilité à tout prix.» Bien construit, bourré d'informations et de liens hypertextes menant aux sources de ces nouvelles technologies, **Technopolis** est un incontournable pour ceux et celles qui désirent savoir ce qui se cache derrière des noms évocateurs comme Java, Hot Java, Schockwave, VRML (pour Virtual Reality Markup Language) ou network computer, comme on désigne ce concept d'appareils à 500 \$ destinés à remplacer les ordinateurs pour naviguer sur le réseau. Ne serait-ce que pour comprendre un peu mieux ce qui nous attend.

Ne rien manquer
Intéressé par tout ce qui touche l'informatique et Internet, vous ne voulez rien manquer, connaître le plus tôt possible les dernières nouvelles, les derniers développements en ce qui touche telle compagnie ou tel domaine de ce vaste monde? Inscrivez tout de suite dans vos signets **Les Grands Titres Média-Prisme**, site miroir au Québec de NewsPage, un service américain d'information quotidienne dans le domaine des affaires.

C'est à l'informatique — le mot n'est pas trop fort pour ceux qui connaissent le bonhomme — Michel Dumais, responsable de la section des nouvelles technologies à l'hebdomadaire *Voix*, que l'on doit ce site miroir où il a regroupé les grands titres des nouvelles sur l'informatique provenant du site américain. On peut les consulter à partir du nom d'une compagnie ou d'un domaine particulier. Pour avoir accès au texte complet, il faut se rendre sur le site d'origine où l'on doit s'abonner.

L'abonnement de base, qui est gratuit, donne accès à plusieurs textes. Pour accéder aux autres niveaux d'information — comme aux dépêches de Reuter par exemple, il faut toutefois payer. Michel Dumais n'en est pas à sa première initiative du genre. On lui doit déjà le site miroir de **All in One Internet**, site américain regroupant la plupart des outils de recherche sur Internet.

Les 500 meilleurs?
Le magazine *Québec Science*, qui avait réussi un excellent coup l'automne dernier en publiant son petit guide pratique et peu coûteux sur Internet, vient de frapper encore en produisant cette fois *Internet, Les*

500 meilleurs sites, un recueil d'adresses sur W3 qui saura certainement répondre aux attentes des internautes qui ne savent pas où donner de la tête quand vient le temps de dénicher les meilleures ressources sans avoir à s'imposer des heures et des heures d'errance dans le cyberspace. Rédigé par le journaliste Jean-Hugues Roy, qui avait écrit le guide pratique en compagnie d'André Bélanger, un autre journaliste, Les 500 meilleurs sites — on en compte 511 en fait — se veut un complément du premier, écoulé à 40 000 exemplaires. On y retrouve non seulement les adresses mais aussi, ce qui est bien plus utile, de courts commentaires sur chacun. Très bien fait, attrayant, ce petit guide donne évidemment priorité aux sites francophones, qui comptent pour le tiers des entrées. S'agit-il vraiment des 500 meilleurs sites, comme le veut son titre quelque peu présumptueux? Difficile à dire, sinon que

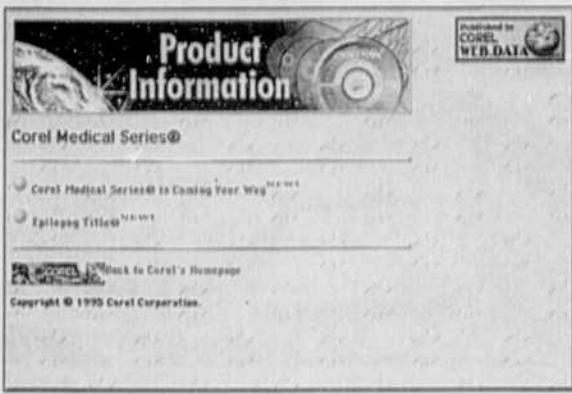
ce sont les 500 meilleurs de Jean-Hugues Roy, dont la longue expérience sur le réseau est certainement un gage. Ce qui ne l'a pas empêché de faire quelques oublis de taille. Comme les *Chroniques de Cybérie* de Jean-Pierre Cloutier, par exemple, ou *Radionet@*, le site de la première émission radiophonique sur Internet en français. Dernier détail, un index des sites aurait été bien utile. Cela dit, ne laissez pas ces quelques bémoles vous retenir d'aller vous procurer ce guide, disponible dans les librairies et les kiosques à journaux. À 4,95 \$, c'est une aubaine.

Radionet@ de retour cet été
Tiens, parlant de *Radionet@*, la première émission radiophonique sur Internet, qui a commencé sa carrière l'été passé à la radio AM de Radio-Canada avant d'être intégrée l'automne dernier à **Demain la veille**, sera de retour l'été prochain en version d'une heure. Produite par la petite équipe de la radio française de la SRC à Edmonton, l'émission, réalisée par Bruno Guglielminetti et animée par Claude Bernatchez, commencera sa seconde carrière en couvrant quotidiennement INET96, le gros congrès annuel de l'Internet Society, qui se déroulera à Montréal, à la fin du mois de juin. Ne reste à espérer que les patrons de secteur français de la radio AM de la SRC persisteront au-delà de la période estivale...

Homo internautes québécois
Depuis quelques mois, le magazine électronique **Branchez-vous** recueille des informations sur les internautes québécois afin d'en faire le profil. Près de 1200 personnes ont répondu à cet hypertexte dont les résultats seront dévoilés aujourd'hui, sur le site du magazine. Allez-y voir, question de constater sur oui ou non vous répondez au profil de vos contemporains.

DES LIENS À EXPLORER

- Steve Jobs: The next Insanely Great Thing
<http://www.hotwired.com/wired/4.02/features/jobs.html>
- Technopolis
<http://www.bacc.ift.ulaval.ca/~delagrae/>
- Les Grands Titres Média-Prisme
<http://www.media-prisme.ca/newspage/index.html>
- All in One Internet
<http://www.media-prisme.ca/all/all1srch.html>
- Radionet@
<http://www.radio.src.ca/radionet>
- Demain la veille
<http://www.src.mtl.com/radioam/demain.html>
- Branchez-vous
<http://www.branchez-vous.com>
- Pour joindre l'auteur:
chevreu@cam.org
- Une version en hypertexte de la page Pl@nette est mise en réseau le mardi matin à l'adresse suivante:
<http://www.vir.com/Planete/planete.htm>



INFORMATIQUE

Corel lance une série de CD-ROMS éducatifs

ANDRÉ SALWYN

Corel Corporation, cette entreprise d'Ottawa qui est devenue le plus grand concepteur et distributeur de logiciels de dessins vectoriels et de graphisme au monde, se lance maintenant dans le domaine éducatif utilisant des disques optiques interactifs.

La nouvelle Série médicale Corel comprend quatre grandes catégories, à savoir: l'enseignement médical, l'enseignement infirmier, les premiers soins et la formation paramédicale. Les deux premières catégories sont elles-mêmes divisées en deux groupes: le premier composé d'ouvrages d'enseignement et le second d'ouvrages thématiques.

Les ouvrages d'enseignement ont été conçus de façon à suivre de très près le programme des écoles de médecine. Ce sont des documents de haut calibre destinés à être utilisés comme source de documentation par les professeurs et les étudiants.

Les ouvrages thématiques, par contre, visent des sujets précis et s'adressent aux professionnels du corps médical, aux malades, à leur famille, aux enseignants ainsi qu'aux groupes à intérêt commun.

Dans une préface générale, le Dr J.-P. Desjardins, rédacteur en chef de la série, écrit notamment: «Il n'est pas dans nos intentions d'offrir ici un outil-logiciel d'autodiagnostic mais plutôt un contenu professionnel permettant d'acquiescer une compréhension aussi complète que possible du sujet présenté. Nous allons essayer de démystifier et d'expliquer une série d'affections par une revue et une analyse extensives des sujets associés, le tout accompagné d'animations et d'illustrations précises, de vidéo éducative numérique, de définitions et prononciations des termes médicaux, de renseignements sur le malade...»

L'épilepsie

Le premier DOC de la Série médicale Corel est en anglais et traite de l'épilepsie. Il a été préparé par le Dr Alan Guberman, professeur de neurologie à l'Université d'Ottawa et directeur de la clinique d'épilepsie à l'Hôpital général d'Ottawa. Il s'agit d'un document multimédia à facettes multiples qui présente en profondeur ce que l'on sait actuellement sur cette maladie. Et il permet de se rendre compte à quel point le multimédia peut remplacer avantageusement les livres.

En effet, en plus d'apprendre à connaître les divers types d'épilepsie, ce qui cause cette maladie, comment se comporter face à elle, et comment la traiter, on peut — grâce à lui — se familiariser par la vidéo avec les types de crises les plus courantes. Non seulement peut-on voir les sujets en état de crise, mais aussi peut-on les entendre.

Le menu offert par le DOC commence par un historique de la maladie suivi d'une description détaillée des divers types d'épilepsie.

Le chapitre suivant est consacré au malade et à sa famille. Il contient les réponses aux questions qu'on se pose le plus souvent sur la maladie comme par exemple: est-ce une maladie héréditaire? Il fait une liste de recommandations concernant les précautions à prendre par une personne épileptique comme, par exemple, prendre une douche assis plutôt qu'un bain.

Le chapitre suivant se compose de notes sur l'épilepsie avec une description plus détaillée des six cas types. Puis on en vient au degré de connaissances pouvant être acquises grâce au document.

Le chapitre suivant est le plus important traite des faits concernant l'épilepsie allant du diagnostic au traitement par chirurgie. C'est un chapitre beaucoup plus corsé en termes techniques et qui s'adresse vraiment au corps médical. Il est accompagné d'illustrations intéressantes comme des croquis du cerveau faits par le Dr W. Penfield permettant de localiser la source possible de l'affection.

Le DOC contient aussi un chapitre réservé aux définitions et même un questionnaire permettant de mesurer les connaissances acquises. Tout cela est suivi d'une liste de référence, d'un index des sujets traités et d'un moteur de recherche permettant de retrouver un contexte à partir d'un terme.

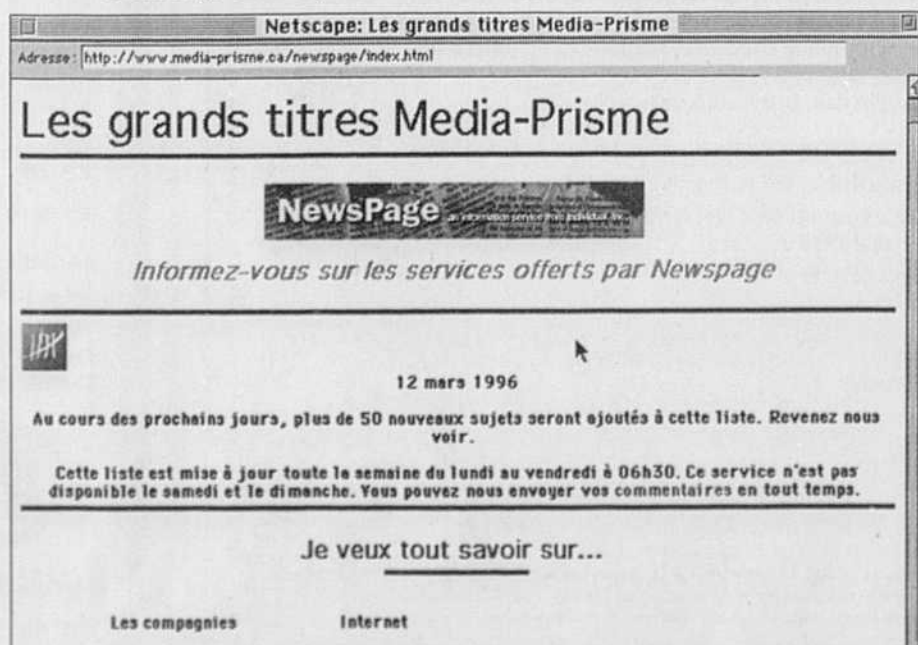
On doit aussi signaler la possibilité pour l'utilisateur d'ajouter des notes personnelles et des commentaires aux sujets décrits dans le document. Ces notes et commentaires sont automatiquement sauvegardés avec le nom de celui qui les a ajoutés.

En conclusion, les auteurs ont réussi à rendre une grande partie du sujet digestible au commun des mortels en utilisant un langage simple. Certes, certains termes médicaux seront probablement difficiles à retenir comme d'ailleurs le nom des médicaments utilisés mais d'une façon générale — avec une bonne connaissance de l'anglais — un utilisateur ne devrait avoir aucun mal à comprendre les explications données dans le document et à en tirer le plus grand parti.

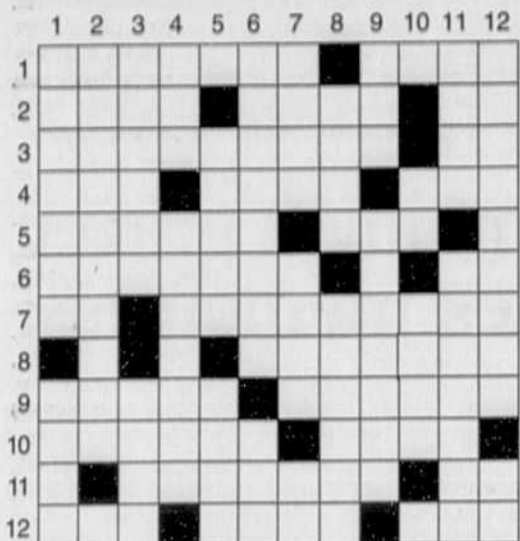
Le DOC est utilisable sur ordinateurs PC et sur ordinateurs Macintosh. À l'occasion, on peut avoir des problèmes de son. Il arrive qu'il faille régler le volume du son à partir du bouton de réglage qui se trouve sur les cartes elles-mêmes.

Pour les extraits vidéo, il faut 16 Mo de mémoire vive pour que l'animation corresponde à la réalité en termes de vitesse.

Adresse internet de Corel:
<http://www.corel.com>
pour joindre l'auteur:
salwyn@montrealnet.com



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Écriture pour les aveugles. — Laitue de mer.
2- Zygote. — Arbre malais. — Oul.
3- Cuillère. — Iridium.
4- Pronom relatif. — En outre. — Génie féminin.
5- Crier. — Balle de service, au tennis.
6- Rapiésser. — Pouffé.
7- Tantale. — Exterminations.
8- Haussais.
9- Inaccentué. — Eloigne.
10- Résidu de la combustion. — Puits naturel.
11- Silicate naturel (Minér.). — Radium.
12- Saison. — Dépôt de fumée. — Secte bouddhique.

VERTICALEMENT

- 1- Touffe de fleur. — Geste.
2- Résultat de l'action conjuguée de plusieurs facteurs.
3- Prostateur. — Un nombre.

Solution de samedi

1. MONÉTAIRE (CO)
2. ADORE (ECROU)
3. LES (PLU)
4. ARGENT (CAL)
5. D'AMÉRIQUE (L)
6. OLIGON (RANU)
7. UN (TERRE)
8. TEE (SMILLE)
9. MOINE (ORPITE)
10. SEUL (RANAIRE)
11. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO R 95 01306 - R 94 02583 - BREF D'EXÉCUTION, VILLE D'ANJOU, Partie demanderesse, vs. LE BOUTILLIER, RONALD, Partie défenderesse. Le 28ème jour de mars 1996, à 11h30, au 7751 Av. Anjou, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE BOUTILLIER, RONALD, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaîne stéréo; 1 téléviseur; 1 vidéo; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL LACHAPPELLE, huissier du district de Longueuil, (514) 679-0975. Fax: 679-0976. FORGET, JODON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE CANDIAC, NO. 130 273 984 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, SAISISANT VS SERGE RHEAUME, SAISI. Le 28 mars 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Ford LTD 1985, plaque YRY 555, no série: 3VWEG01HSM03745. MONTREAL, le 15 mars 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102(4))

Dans l'affaire de la faillite de: 9017-4111 QUÉBEC INC., Corporation légalement constituée selon la Loi et faisant des affaires au 84 Harwood, Dorion (Qc) J7V 1X8 sous la raison sociale "PUB NEWCASTLE". AVIS est par les présentes donné que 9017-4111 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 5 mars 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 mars 1996 à 9 h 30 au: Bureau du Syndic 10, Grand Boulevard Bureau 202 Ile Perrot (Québec) et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations. Daté à Ile Perrot (Québec), ce 12^e jour de mars 1996. PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. - SYNDIC 10, Grand Boulevard Ile Perrot (Québec) J7V 7P8 Téléphone: (514) 453-9857 Ligne MTL: (514) 497-9290 Téléc.: (514) 453-2134

disques compacts, lecteur cassettes, etc. deux haut-parleurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL LACHAPPELLE, huissier du district de Longueuil, (514) 679-0975. Fax: 679-0976. FORGET, JODON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO. 630 435 381 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, SAISISANT VS WILFRID GEFFRARD, SAISI. Le 28 mars 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Volvo Golf 1995, plaque YRY 555, no série: 3VWEG01HSM03745. MONTREAL, le 15 mars 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-02-001174-953. DESJARDINS STE-ADELE MARINE INC., Partie demanderesse, C. JULES AMAR, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause, seront vendus au: 425, Small, à Ville St-Laurent, à 10h00. LE 28 MARS 1996, à savoir: aménagement, appareils audio-vidéo, tableaux de Jean-Paul Lemoine; 1 véhicule de marque Chrysler Intrepid; 1 Ordinateur et accessoires. LESQUELS effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNÉ A ST-JEROME, CE 15 MARS 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Marigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282. Fax: (514) 436-6634.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO. 621 223 525, 623 673 595. VILLE DE MONTRÉAL, SAISISANT VS GAETAN BODREAU, SAISI. Le 28 mars 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Hyundai Excel 1989, plaque YXE 981, no série: KNHLD21JKU32308. MONTREAL, le 15 mars 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-02-001174-953. DESJARDINS STE-ADELE MARINE INC., Partie demanderesse, C. JULES AMAR, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause, seront vendus au: 425, Small, à Ville St-Laurent, à 10h00. LE 28 MARS 1996, à savoir: 1993 (cabine avant endommagée); 2 motocycles Artic Cat; 1 remorque; 4 places. LESQUELS effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO. 619 105 896, 619 177 064. VILLE DE MONTRÉAL, SAISISANT VS CLAUDE THEBERGE, SAISI. Le 28 mars 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Ford Tempo 1985, plaque ZZF 947, no série: 1FABP22R1F24370. MONTREAL, le 15 mars 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-01019-945. AVIS AUX TITULAIRES DES DROITS PUBLIÉS (ART. 592.3). BANQUE IMPERIALE DE COMMERCE, Partie demanderesse, vs. NEIL FINLAYSON, Partie défenderesse. Le 29ème jour de mars 1996, à 10h00, au 897 Rivière des Outardes, Omatown, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL FINLAYSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de ferme de marque International; 1 carabine; 1 piano; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-01019-945. AVIS AUX TITULAIRES DES DROITS PUBLIÉS (ART. 592.3). BANQUE IMPERIALE DE COMMERCE, Partie demanderesse, vs. NEIL FINLAYSON, Partie défenderesse. Le 29ème jour de mars 1996, à 10h00, au 897 Rivière des Outardes, Omatown, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL FINLAYSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de ferme de marque International; 1 carabine; 1 piano; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-01019-945. AVIS AUX TITULAIRES DES DROITS PUBLIÉS (ART. 592.3). BANQUE IMPERIALE DE COMMERCE, Partie demanderesse, vs. NEIL FINLAYSON, Partie défenderesse. Le 29ème jour de mars 1996, à 10h00, au 897 Rivière des Outardes, Omatown, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL FINLAYSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de ferme de marque International; 1 carabine; 1 piano; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-01019-945. AVIS AUX TITULAIRES DES DROITS PUBLIÉS (ART. 592.3). BANQUE IMPERIALE DE COMMERCE, Partie demanderesse, vs. NEIL FINLAYSON, Partie défenderesse. Le 29ème jour de mars 1996, à 10h00, au 897 Rivière des Outardes, Omatown, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL FINLAYSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de ferme de marque International; 1 carabine; 1 piano; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-01019-945. AVIS AUX TITULAIRES DES DROITS PUBLIÉS (ART. 592.3). BANQUE IMPERIALE DE COMMERCE, Partie demanderesse, vs. NEIL FINLAYSON, Partie défenderesse. Le 29ème jour de mars 1996, à 10h00, au 897 Rivière des Outardes, Omatown, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL FINLAYSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de ferme de marque International; 1 carabine; 1 piano; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-01019-945. AVIS AUX TITULAIRES DES DROITS PUBLIÉS (ART. 592.3). BANQUE IMPERIALE DE COMMERCE, Partie demanderesse, vs. NEIL FINLAYSON, Partie défenderesse. Le 29ème jour de mars 1996, à 10h00, au 897 Rivière des Outardes, Omatown, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL FINLAYSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de ferme de marque International; 1 carabine; 1 piano; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal.

MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 514-848-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-228535-963 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT NOLY PANGAN Partie demanderesse vs. JOSE GUSTAVO CASTILLO Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JOSE GUSTAVO CASTILLO, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1^{er} et, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Et de plus prenez avis que la requête pour mesures provisoires sera présentable le 25 avril 1996, salle 2.17, à 9h30. Une copie de la DEMANDE EN DIVORCE ET REQUÊTE POUR MESURES PROVISOIRES a été remise au greffe à l'intention de JOSE GUSTAVO CASTILLO. Lieu: Montréal Date: 13 mars 1996 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-228535-963 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille/divorces) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT DAME TRUONG, THI XUAN NGUYET Partie demanderesse vs. M. TON-THAT, LAM SON Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à M. TON-THAT, LAM SON de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10^e St-Antoine, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE JOURNAL LE DEVOIR. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. TON-THAT, LAM SON. Lieu: Montréal Date: 31 mars 1996 DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de Michel Nault, en son vivant domicilié au 4415, rue Louis Payette, en la ville de Laval, province de Québec, H7T 1Y8, survenu le 9 août 1995, un inventaire, des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Claude LECCLAIR, le 6 mars 1996, conformément à la loi et annexé à un acte de déclaration reçu par Pierre Venne, notaire, le 6 mars 1996, sous le numéro 5761 de ses minutes. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Pierre Venne, notaire, sise au 630, boulevard René-Lévesque ouest, suite 2300, en la ville de Montréal, province de Québec, H3B 4T8. Donné ce 6 mars 1996 SUCCESSION MICHEL NAULT Claude Leclair, ex liquidateur

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie, QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. MONTREAL, ce 6 mars 1996 ANNA COLARUSSO, avocate. Procureur de la compagnie.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par la présente donné que LUIGI BRUNI, sans emploi, et ayant fait affaire sous le nom «Luigi Pizzeria» domicilié au 75, 6e Avenue, Iberville (Qc), a déposé une cession le 12 mars 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2 avril 1996 à 9:30 a.m. au bureau du syndic, 1 Westmount Square, #200, Montréal (Qc), (514) 932-4105. Appel & Cie, Syndic Robert Takash, cip Administrateur

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par la présente donné que 2980983 CANADA INC., un corps politique d'impôt incorporé selon la Loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 50 Browning, D.D.O., (Qc), a déposé une cession le 7 mars 1996 et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 4 avril 1996 à 10:30 a.m. au bureau du syndic, 1 Westmount Square, #200, Montréal (Qc), (514) 932-4105. Appel & Cie, Syndic Robert Takash, cip Administrateur

VENTES EN JUSTICE

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Louis Payette, en la ville de Laval, province de Québec, H7T 1Y8, survenu le 9 août 1995, un inventaire, des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Claude LECCLAIR, le 6 mars 1996, conformément à la loi et annexé à un acte de déclaration reçu par Pierre Venne, notaire, le 6 mars 1996, sous le numéro 5761 de ses minutes. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Pierre Venne, notaire, sise au 630, boulevard René-Lévesque ouest, suite 2300, en la ville de Montréal, province de Québec, H3B 4T8. Donné ce 6 mars 1996 SUCCESSION MICHEL NAULT Claude Leclair, ex liquidateur

PRENEZ AVIS que la compagnie, QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. MONTREAL, ce 6 mars 1996 ANNA COLARUSSO, avocate. Procureur de la compagnie.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par la présente donné que LUIGI BRUNI, sans emploi, et ayant fait affaire sous le nom «Luigi Pizzeria» domicilié au 75, 6e Avenue, Iberville (Qc), a déposé une cession le 12 mars 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2 avril 1996 à 9:30 a.m. au bureau du syndic, 1 Westmount Square, #200, Montréal (Qc), (514) 932-4105. Appel & Cie, Syndic Robert Takash, cip Administrateur

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par la présente donné que 2980983 CANADA INC., un corps politique d'impôt incorporé selon la Loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 50 Browning, D.D.O., (Qc), a déposé une cession le 7 mars 1996 et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 4 avril 1996 à 10:30 a.m. au bureau du syndic, 1 Westmount Square, #200, Montréal (Qc), (514) 932-4105. Appel & Cie, Syndic Robert Takash, cip Administrateur

La voix des enfants depuis 75 ans. Aide à l'enfance 1-800-668-5036

Avis public

46 Ordonnance relative à la présentation du spectacle du Cirque du Soleil intitulé «QUIDAM» Règlement sur l'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1, a. 553) Montréal, le 18 mars 1996 Le greffier, Léon Laberge

Ville de Montréal

Service du greffe Ordonnances Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 13 mars 1996, a édicté les ordonnances suivantes: 4 Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les zones commerciales (1) Règlement sur les sociétés d'initiative et de développement d'artères commerciales (R.R.V.M., c. S-1) 45 Ordonnance d'application générale sur l'installation de bannières à l'occasion de certains événements

Hydro Québec Appel d'offres pour 14 h, heure de Montréal

Table with 3 columns: GMB.61190.A, IPC.67215.A, LCP.60501.A. Each row contains details for a specific tender, including dates, locations, and contact information.

Appels d'offres

Une visite des lieux et une séance d'information seront tenues le 2 avril 1996 à 10 h, au campement du chantier SM-3. Cette visite et cette séance d'information sont obligatoires pour soumissionner. Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à: Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements relatifs à la vente des documents: Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur) Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Avis public

Service du greffe Dégrogation mineure Conformément à l'article 524 h) de la Charte de la Ville, le conseil de la Ville de Montréal, à l'assemblée qui sera tenue le 15 avril 1996, à 19 h, à l'hôtel de ville de Montréal, étudiera la demande de dérogation mineure relative à l'emplacement suivant: Emplacement situé au 3840, avenue Laval, entre les rues Roy et Napoléon, formé des lots 905-1-1, 905-6-1, 905-7, 905-8, 905-9 et 905-10 du cadastre officiel de la Cité de Montréal (quartier Saint-Louis).

Cette dérogation mineure autoriserait sur la partie de l'emplacement formée des lots 905-9 et 905-10 dudit cadastre, l'implantation d'un bâtiment résidentiel ayant une cour latérale de 3,0 mètres par rapport au bâtiment situé au 225, rue Roy, et ce malgré le plan intitulé «Modes d'implantation» de l'annexe E et l'article 53 du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1). En effet, les dispositions actuelles prescrivait, pour les lots 905-9 et 905-10 un mode d'implantation en contiguïté. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, en se présentant aux préposés à la période de questions dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début de cette assemblée du conseil. Montréal, le 18 mars 1996 Le greffier, Léon Laberge

Avis public

Étude d'un programme de développement - agrandissement du 6e étage au bâtiment existant - l'aménagement de 30 unités de stationnement, additionnelles en arrière de l'immeuble. Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à la hauteur maximale autorisée. Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout intéressé qui désire formuler des commentaires relativement à ce programme doit le faire par écrit au plus tard le 2 mai 1996, en mentionnant le numéro de référence 96 0021310, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6. Pour obtenir la documentation d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985.

Ville de Montréal

Service du greffe Étude d'un programme de développement - agrandissement du 6e étage au bâtiment existant La firme Rosdev sollicite l'approbation de la Ville pour un projet d'agrandissement du bâtiment sis au 7077, avenue du Parc. L'emplacement est situé du côté est de l'avenue du Parc, entre les rues Jean-Talon et Jean-Roby, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous. Les principales caractéristiques du projet sont: - l'agrandissement du 6e étage du bâtiment existant à des fins d'entreposage; - l'aménagement de 30 unités de stationnement, additionnelles en arrière de l'immeuble. Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à la hauteur maximale autorisée. Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout intéressé qui désire formuler des commentaires relativement à ce programme doit le faire par écrit au plus tard le 2 mai 1996, en mentionnant le numéro de référence 96 0021310, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6. Pour obtenir la documentation d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985. Montréal, le 18 mars 1996 Le greffier, Léon Laberge

Avis public

Service du greffe Règlements Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 11 mars 1996, a adopté les règlements suivants: 96-026 Règlement sur la modification et l'occupation d'un bâtiment situé au 55, rue Saint-Viateur Est 96-027 Règlement sur l'occupation commerciale d'un immeuble situé sur le côté ouest du boulevard Décarie, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Sherbrooke 96-028 Règlement sur la fermeture d'une partie de ruelle située au sud-ouest de la 19e Avenue et au nord-ouest de la rue Beaubien, à Montréal 96-029 Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud de la 3e Avenue et à l'ouest de la rue Sainte-Catherine, à Montréal 96-030 Règlement modifiant le Règlement sur les services (S-0.1) 96-031 Règlement sur la fermeture des parties de rue situées au nord-est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre la rue Sherbrooke et le boulevard Industriel, à Montréal 96-032 Règlement sur la fermeture d'une partie de ruelle située au nord-ouest de la rue Emery et au sud-ouest de la rue Saint-Denis, à Montréal

Appels d'offres

Une visite des lieux et une séance d'information seront tenues le 2 avril 1996 à 10 h, au campement du chantier SM-3. Cette visite et cette séance d'information sont obligatoires pour soumissionner. Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à: Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8

Ville de Montréal

Service des travaux publics Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1C6 pour: SOUMISSION 8262 Reconstruction de trottoirs sur différents rues de la Ville de Montréal - Groupe III (P.R.R. 1996) (Soumission: 98 \$) SOUMISSION 8263 Thermorégénération de chaussées d'asphalte avec ajout d'un revêtement neuf et reconstruction des trottoirs et des bordures sur différents rues de la Ville de Montréal - P.R.R. 1996 - Contrat n° 1 (Soumission: 62 \$) SOUMISSION 8264 Pose de surfaces d'usure et construction de trottoirs, bordures et conduits souterrains d'éclairage, là où requis, sur la rue Frédéric-Olmsted, l'avenue Primat-Paré, la rue André-Michaux et la 5e Rue - Groupe 2 (Soumission: 98 \$) Date d'ouverture: 3 avril 1996 Section conception 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (8720-3282/3281) Montréal, le 18 mars 1996 Le greffier, Léon Laberge

Avis public

Service du greffe Règlements Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 11 mars 1996, a adopté les règlements suivants: 96-033 Règlement autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel sur un emplacement situé du côté ouest de la rue Saint-Dominique, entre la rue Rachel et l'avenue Duluth, ainsi que l'occupation, à des fins d'habitation, du rez-de-chaussée de ce bâtiment 96-034 Règlement autorisant l'agrandissement et l'occupation du bâtiment situé au 5077, rue Vaillant dans le district Saint-Henri 96-035 Règlement sur l'occupation par la corporation Group Conseil St-Denis inc., du bâtiment situé aux 1251 à 1255, rue Beaubien Est 96-036 Règlement autorisant l'aménagement d'un café-terrasse rattaché au restaurant occupant l'immeuble situé aux 6001, 6003, 6005 et 6007, rue de Jumonville ainsi que l'installation d'une enseigne sur cet immeuble 96-037 Règlement modifiant le Règlement concernant le service du personnel (5046) 96-043 Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (Exercice financier de 1996) (95-242) Montréal, le 18 mars 1996 Le greffier, Léon Laberge

Ville de Montréal

Service du greffe Règlements Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 11 mars 1996, a adopté les règlements suivants: 96-033 Règlement autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel sur un emplacement situé du côté ouest de la rue Saint-Dominique, entre la rue Rachel et l'avenue Duluth, ainsi que l'occupation, à des fins d'habitation, du rez-de-chaussée de ce bâtiment 96-034 Règlement autorisant l'agrandissement et l'occupation du bâtiment situé au 5077, rue Vaillant dans le district Saint-Henri 96-035 Règlement sur l'occupation par la corporation Group Conseil St-Denis inc., du bâtiment situé aux 1251 à 1255, rue Beaubien Est 96-036 Règlement autorisant l'aménagement d'un café-terrasse rattaché au restaurant occupant l'immeuble situé aux 6001, 6003, 6005 et 6007, rue de Jumonville ainsi que l'installation d'une enseigne sur cet immeuble 96-037 Règlement modifiant le Règlement concernant le service du personnel (5046) 96-043 Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (Exercice financier de 1996) (95-242) Montréal, le 18 mars 1996 Le greffier, Léon Laberge

La voix des enfants depuis 75 ans. Aide à l'enfance 1-800-668-5036

AGENDA CULTUREL



BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — La dernière marche Tous les jours 13h15, 15h45, 19h, 21h30 — Astérix et les Indiens Tous les jours 13h, 15h, 17h — Zizanie dans le Bronx Tous les jours 19h, 21h, jeu. 21h40 — Maudite aphrodite Tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 19h20, 21h35 — Nelly et M. Arnaud Tous les jours 13h15, 15h30, 19h, 21h25 — Caboose Tous les jours 13h, 15h10, 17h15, 19h30, 21h40

4246) — Heavy Metal Tous les jours 15h20, 19h25 — Hellraiser IV: Bloodline Tous les jours 13h20, 17h25, 21h30 — Ed Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Broken Arrow Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h20, mer. 13h30, 16h, 21h30

19h, 21h50 — CINÉMA STE-THERÈSE: 300, rue Sicard — La dernière marche Tous les soirs 19h05, 21h35, ven. sam. 23h50 — Astérix et les Indiens sam. dim. 13h, 14h45, 16h30, 18h15, sem. 18h15 — Intime et personnel sam. dim. 13h10, 15h30, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h25, ven. sam. 23h45

21h40 — La cage de ma tante 13h50, 16h20, 19h30, 22h10, lun. jeu. 19h30, 22h10 — Histoire de jouets ven. sam. dim. mar. mer. 14h — L'Opus de M. Holland 15h40, 18h45, 21h25, lun. jeu. 18h45, 21h25 — The Birdcage 12h40, 15h20, 17h15, 22h, lun. jeu. 19h15, 22h — Intime et personnel 12h50, 15h45, 19h, 21h45, lun. jeu. 19h, 21h45 — Homeward Bound II 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h15, lun. jeu. 19h05, 21h15

Happy Gilmore sam. dim. 14h10, 16h10, 19h10, 21h10, sem. 19h10, 21h10 — Zizanie dans le Bronx sam. dim. 14h15, 16h20, 19h15, 21h20, sem. 19h15, 21h20

Indiens sam. dim. 13h, 14h45, 16h30, 18h15, sem. 18h15 — La jurée Tous les soirs 19h05, 21h30, ven. sam. 23h45 — Intime et personnel sam. dim. 13h10, 15h30, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h25, ven. sam. 23h45 — Happy Gilmore sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, sem. 23h10 — Zizanie dans le Bronx sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h45, 21h30, sem. 19h15, 21h30, ven. sam. 23h15

Table with 2 columns: Channel (e.g., CANAUX, TVA, RQ, etc.) and Time Slot (e.g., 16:30, 17:00, etc.).

MORT DE LA YUGOSLAVIE
Deuxième épisode d'une exceptionnelle série de ma tante qui ont mené au drame yougoslave. Ce soir, il est question des nationalistes croates.
RDI, 20h

OMERTÀ
Plus que trois épisodes. Il est normal que d'ici au dénouement final, les choses se compliquent. Ainsi, Scarfo est dans l'eau chaude après la mort de Vincenzo.
Radio-Canada, 20h

MODE D'EMPLOI
Il est question de travail à l'étranger, de facilité personnelle, et d'attitude vis-à-vis le travail à la pique.
Radio-Québec, 20h

ENJEUX
L'ex-journaliste Charles David, qui avait été nommé ministre du gouvernement Cédras en Haïti, explique son parcours. Aussi, un reportage sur les bingos.
Radio-Canada, 21h

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN
HISTOIRES DE FANTÔMES CHINOIS
THE GENERAL
LA FILIÈRE FRANÇAISE
UN HOMME QUI ME PLAÎT

CULTURE

MUSIQUE
CLASSIQUEMARIO
CLOUTIERDang Thai Son
à Pierre-Mercure

La chaîne culturelle FM de Radio-Canada et la société du Centre Pierre-Péladeau présentent un récital du pianiste de réputation internationale Dang Thai Son ce soir à 20h à la salle Pierre-Mercure. Cette soirée de la série des Radio-Concerts sera entièrement consacrée à des œuvres de compositeurs russes: Tchaïkovski, Scriabine et Prokofiev.

Né à Hanoi en 1958, Dang Thai Son a étudié dans sa ville natale avant de perfectionner son art en Russie. Sa carrière prend son envol en 1980 lorsqu'il devient le premier pianiste d'origine asiatique à remporter le 1er prix du prestigieux Concours Chopin de Varsovie.

Établi à Montréal depuis 1991, il s'est produit dans plus de 30 pays, faisant de lui l'une des personnalités vietnamiennes les plus connues dans le monde. Dang Thai Son a joué avec les plus grands orchestres sous la direction de chefs comme Neville Mariner, Mariss Jansons, Adam Fisher, Vladimir Spivakov et Jiri Belohlavek.



PHOTO BERNARD BOHN

Le pianiste de réputation internationale Dang Thai Son

OSMRSO

L'Orchestre symphonique de Mont-Royal présentera le *Requiem* de Mozart lundi prochain à 20h à l'église Saint-Joseph de Mont-Royal. Avec le Chœur de Mont-Royal, on entendra Louise Marcotte, soprano, Nadine Goffoy, mezzo-soprano, Nils Brown, ténor et Simon Fournier, basse. L'OSMRSO sera sous la direction de son fondateur et directeur artistique, Jacques Faubert.

D'autre part, le 8e Concours de l'OSMRSO se tiendra les 5 et 19 mai prochains au Conservatoire de musique de Montréal. La compétition s'adresse aux musiciens qui étudient ou résident sur le territoire de la CUM. Ils peuvent s'inscrire dans les catégories chant (30 ans ou moins) et instruments à vent (25 ans ou moins). Des bourses seront décernées aux finalistes et la date limite d'inscription est le 29 mars.

Le printemps aux jardins

La Maison des jardins de Sainte-Dorothée nous offre une soirée de littérature et de musique vendredi et samedi prochains. Accompagnés de Pierre Parent à l'harmonica et de Louis Bernier au piano, les comédiens Geneviève Rioux et Vincent Gratton liront des textes sur le thème de l'érotisme du printemps.

La nouvelle programmation de la Maison s'annonce tout aussi chaleureuse avec la pianiste de jazz Lorraine Desmarais (20 avril), le duo Denis Brott, violoncelle, et Glen Montgomery, piano (4 mai), un trio de l'OSM formé par Rolf Bertsch (piano), Garry Russel (violoncelle) et Johannes Janssonius (violin) les 7 et 8 juin. Et tenez-vous bien, le grand pianiste canadien, André Laplante, s'arrêtera à Laval, entre Winnipeg et New York, les 17 et 18 mai. On peut réserver seul ou en groupe au 629-1572.

L'OSM et le cinéma

Mardi et mercredi soirs, l'OSM présente un spectacle «multimédia» qui comprend la projection du film de 1908 *L'Assassinat du Duc de Guise* et l'interprétation de son accompagnement symphonique composé par Camille Saint-Saëns. Sous la direction de Charles Dutoit, l'orchestre tentera ainsi de faire revivre l'ambiance des salles de cinéma du début du siècle.

Les frères Rivinius au LMMC

Dimanche prochain au Ladies' Morning Musical Club, on présente le duo formé de Gustav Rivinius, violoncelle, et de Paul Rivinius, piano. Le programme comprend des compositions de Beethoven, Lutoslavski, Debussy, Janacek et Chostakovitch.

À Québec

Guylaine Girard, soprano, et Alexandre Malenfant, baryton-basse, accompagnés au piano par Louise Delisle Bouchard, seront les artistes invités du prochain concert Opera Seria présenté au café-spectacles du Palais Montcalm mercredi soir à 20h30. Le programme varié comprend notamment des œuvres de Delibes, Bizet, Bellini, Verdi, Puccini.

Par ailleurs, le Club musical de Québec célébrera ses 105 ans avec plusieurs vedettes de la scène classique lors de la prochaine saison. Au menu: la pianiste Martha Argerich et le violoncelliste Misha Maisky, la mezzo-soprano Jennifer Larmore, l'ensemble Les Arts florissants, le pianiste Grigory Sokolov, le chœur d'hommes Chorovaya Akademia, le pianiste Evgeni Kissin et la formation Musicians from Malboro. renseignements: 1-418-683-5544.

Musica Nova

Enfin, un mot sur un concert de l'ensemble de musique contemporaine Musica Nova (en quatuor) vendredi soir à l'université Bishop. Ils nous proposent un véritable tour du monde avec des œuvres de compositeurs russe, polonais, hongrois, canadien et de Toru Takemitsu, décédé récemment.

CINÉMA

Umbrellas double gagnant
du FIFA

Le film sur les artistes Christo et Jeanne-Claude remporte le grand prix et le prix du public

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le trio composé de Albert Mayles, Henry Corra et Graham Weinbren sort grand vainqueur de la 14e édition du Festival international du film sur l'art en ayant remporté à la fois le grand prix de cet événement ainsi que le prix du public pour le documentaire de 81 minutes qu'ils ont consacré aux artistes Christo et Jeanne-Claude.

Intitulé *Umbrellas*, le film de Mayles-Corra-Weinbren retrace ou plutôt suit la mise en place, artistique évidemment, de certaines de parasols bleus dans une vallée située au Japon et plus de mille autres, mais jaunes et non bleus, dans le désert californien.

Président, animateur, cheville ouvrière de ce Festival, René Rozon a expliqué qu'à son avis les prix remportés devaient beaucoup à la maîtrise comme à l'immense expérience du principal auteur de *Umbrellas*, soit Albert Mayles. Ce dernier est «l'un des deux ou trois plus importants documentaristes américains».

Cette réputation d'artiste du documentaire, Albert Mayles la doit notamment au film, *Gimme Shelter*, que lui et son frère avaient consacré à la tournée des Rolling Stones en 1970. C'est à cette occasion que Mayles avait imprimé sur pellicule, l'assassinat d'un spectateur par un membre des Hells Angels.

Le prix du jury est allé à la réalisatrice Teri Wehn-Damish pour le film *Robert Morris: The Mind/Body Problem*. Cette production de 47 minutes, est en quelque sorte la mise en scène filmée d'une performance conçue et réalisée par Morris en 1964. Cette performance consistait à mimer une

conférence donnée par l'historien d'art Erwin Panofsky. D'origine américaine, Wehn-Damish est installée en France depuis 1975 où elle a travaillé abondamment pour la télévision publique.

Le prix du meilleur essai a été accordé à Thierry Spitzer pour le documentaire qu'il a consacré au peintre, l'immense peintre, Pierre Soulages. Artiste amoureux de la couleur noire, Soulages livre à la faveur de ce film ses impressions sur la peinture, la lumière et la vie. Amorcé à Pékin en 1993, ce film a été conclu il y a quelques mois à peine.

Spitzer compte à son actif un documentaire intitulé *Les Ateliers de Picasso*.

Outre le Grand prix et le Prix du public, les Américains ont remporté le Prix du meilleur film éducatif pour *Reclaiming The Body: Feminist Art In America* que signe Michael Blackwood et le Prix du meilleur reportage pour *Jim Dine: A Self-Portrait On The Walls* réalisé par Nancy Dine. C'est la première fois depuis l'existence de ce Festival que des artistes américains remportent autant de prix.

En tout, les organisateurs de ce Festival auront proposé 162 films provenant de 24 pays. Même si les subventions accordées à cet événement ont été diminuées, et risquent encore de l'être, M. Rozon a assuré qu'il y aurait une quinzième édition.

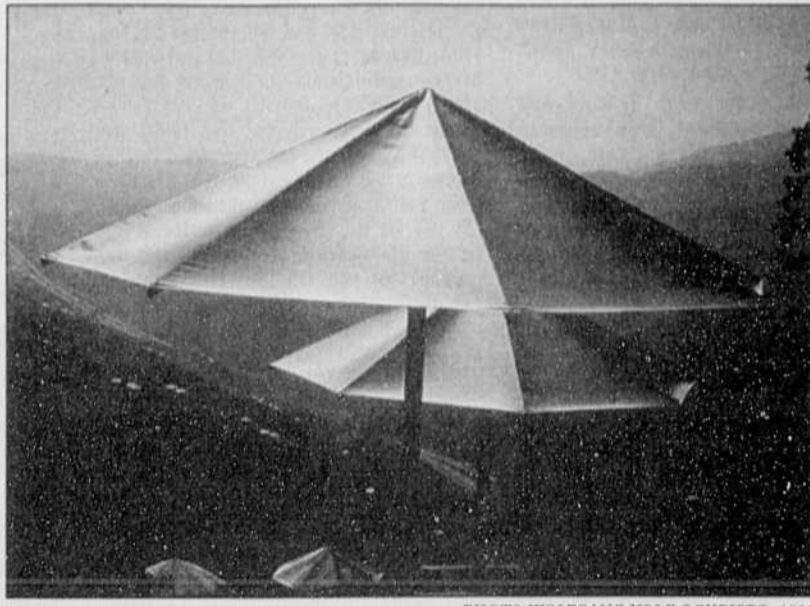
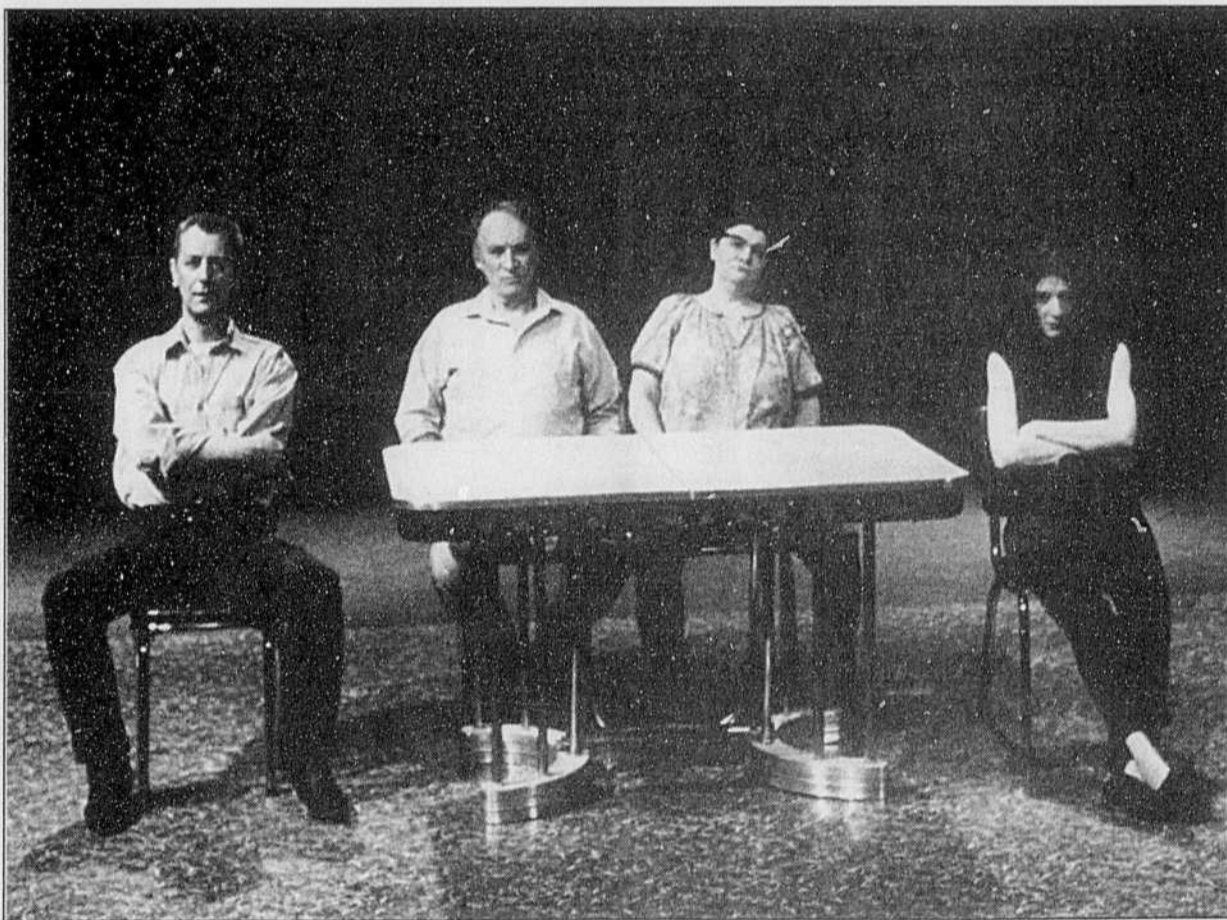


PHOTO WOLFGANG VOLZ ©CHRISTO, 1991

Site californien de Umbrellas, une intervention de Christo et Jeanne-Mance.

THÉÂTRE



SOURCE SALLE FRED-BARRY

Alain Fournier, Aubert Pallascio, Diane Ouimet et Anne-Marie Desbiens, un quatuor d'acteurs qui mettent leur talent et leurs efforts à faire d'une pièce languette un diable de bon show par moments.

Oedipe dans la boue

COMME CHEZ LES GRECS
De Steven Berkoff. Mise en scène: Bernard Lavoie. Traduction-adaptation: Louise Ringuet. Décor et costumes: Pierre Cardinal. Éclairages: Stan Kwiecien. Bande sonore: Benoît Rousseau. Avec Anne-Marie Desbiens, Alain Fournier, Diane Ouimet et Aubert Pallascio. À la salle Fred-Barry du mercredi au samedi à 20h30 jusqu'au 23 mars.

HERVÉ GUAY

Il est une petite salle, tout à l'est de la ville, qui n'a rien de spécial. Le grand théâtre à côté duquel elle est située lui fait de l'ombre. Si on n'a pas de voiture, il faut prendre le métro jusqu'à Papineau et par la suite l'autobus 34 pour s'y rendre. C'est loin et c'est une salle d'essai. Pour la dernière semaine, on y présente un remake malpropre d'*Oedipe Roi*, qu'on aurait dû amputer d'un bon tiers, le pianiste Grigory Sokolov, le chœur d'hommes Chorovaya Akademia, le pianiste Evgeni Kissin et la formation Musicians from Malboro. renseignements: 1-418-683-5544.

Nous sommes à Fred-Barry. La pièce en question, c'est *Comme chez les Grecs*. Un texte orduier de Steven Berkoff, qui n'est pas plus mauvais que bien d'autres. Et chacun sait qu'il n'y a guère plus drôlatique que les ordures pour une large partie du

public québécois. On n'a qu'à penser au succès télévisuel de *La petite vie*. Pour quinze dollars seulement, vous avez l'équivalent de quatre ou cinq émissions de suite. Mais en vrai, en direct, en personne. Et si le cœur vous en dit, vous pourrez par surcroît profiter du siège vide voisin pour vous étendre.

Steven Berkoff est un auteur britannique qui a connu un succès de scandale. Il a transposé dans la boue Sophocle mais aussi Eschyle, Kafka et Edgar Allan Poe. Ses textes sont de longues éjections tantôt scatologiques, tantôt d'un lyrisme aux images un peu convenues. Il épice le tout d'une critique sociale, disons pour être poli: intempestive. Enfin, vous aurez compris que la nuance n'est pas son fort. Toujours est-il qu'au pays de *Léolo* et de *Plume Latraverse*, la charge paraît un peu répétitive, souffre, comme diraient les Anglais, d'un parfum de «déjà-vu», pour tout dire, n'a pas l'effet escompté.

Parfaitement injuste

À mon avis, c'est parfaitement injuste. Ce spectacle a beau avoir ses défauts, il y a là tout ce à quoi un amateur de théâtre est en droit de s'attendre. Il y a surtout un quatuor d'acteurs qui mettent leur talent et leurs efforts à faire d'une pièce languette un diable de bon show par moments. Des moments qui valent

pleinement le droit d'entrée demandé: une fraction de ce que vous devez payer si tant est que vous souhaitez contempler les nouvelles bannières du Canadien au Centre Molson.

Une comédienne en particulier brûle les planches. Vous vous mordrez les doigts de ne pas l'avoir vue. Retenez ce nom: Diane Ouimet. Trois rôles, elle interprète. Comme cela arrive souvent lorsque les budgets sont hauts comme trois pommes. Sa maman est un morceau d'anthologie, sa sphinge un cri dans le désert, sa serveuse la cerise sur le sundae. Qu'on pardonne un peu mon emportement, mais ma critique d'aujourd'hui est aussi un plaidoyer.

Certains ont attribué la faiblesse du spectacle à la traduction-adaptation, à la mise en scène, à je ne sais quoi encore. Ni Bernard Lavoie ni Louise Ringuet n'ont à rougir de leur travail. Au contraire. Mais que se passe-t-il pour que le public montréalais, qui a fait les beaux jours de l'Es-kabel et de tout un bric-à-brac de petites troupes novatrices et désorganisées, boude un spectacle comme celui-ci? La récession frappe-t-elle à ce point? Le risque n'est-il plus permis qu'il faille attendre la perfection avant d'acheter un billet de théâtre? J'enrage de penser qu'on laisse performer pour des fantômes une équipe qui s'investit de la sorte.

CONCERTS
CLASSIQUESVirtuosité
et musique
à l'honneur

CBC/MCGILL

J. S. Bach: *Partita no 2 pour violon seul en ré mineur, BWV 1004*; S. Prokofiev: *Sonate pour violon et piano en fa mineur, op. 80*; B. Bartók: *Rhapsodie pour violon et piano no 2*; M. Ravel: *Tzigane*. Lara St. John, violon; Louise-Andrée Baril, piano. Salle Pollack, le 14 mars 1996

ENSEMBLE ARION

G. F. Haendel: *Cantates Mi Palpita il cor et Dietro l'orme fugaci*; *Sonate en trio en fa majeur, op. 2 no 4*; A. Corelli: *Künfger Zeiten eilter Kummer et Das zitternde Glanzen des spielenden Wasser*; *Sonate pour flûte et basse continue en mi mineur*; *Ouverture d'Alessandro Severo*; A. Corelli: *De' miei schermi par fer la vendetta (ext. de Rodelia)*, *Dall'ondoso periglio (ext. de Jules César)* et *Sa bramate d'amar (ext. de Xerxès)*. Catherine Robbin, mezzo-soprano; Ensemble Arion. Salle Redpath, les 15 et 16 mars 1996.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Fin de semaine marquée de deux beaux moments. D'abord, une découverte: le récital de la jeune violoniste Lara St. John. Faire une première partie avec la plus célèbre Partita de Bach montre l'ambition de la jeune artiste. On l'attendait dans la *Chaconne* — avouons-le, on ne va entendre cette *Partita* que pour cette dernière et sublime page.

C'est déjà très mûr, plein de respiration et de souffle qu'une verdure technique vient agrémente d'une solidité remarquable. La place est prête pour la «profondeur», c'est-à-dire à l'évolution artistique; dans la foison d'idées entendues jeudi soir, Lara St. John trouvera bientôt des lignes de force directrices qui combleront les plus difficiles oreilles. Son interprétation actuelle laisse quand même plus qu'admiratif.

La deuxième partie du programme restera dans les mémoires comme ce genre de récital marquant qui sert de référence. Tout au long de ces trois œuvres archi difficiles, techniquement et musicalement parlant, la violoniste domine l'instrument. Elle lui est tellement supérieure que, parfois, celui-ci a de la difficulté à répondre adéquatement à ses sollicitations et à ses exigences. Ne serait-ce que pour ces raisons-là, elle mérite un meilleur violon. Y a-t-il un mécène quelque part qui...

C'est quand on parle de musique qu'on arrive à la force de l'impression. Le duo formé avec Louise-Andrée Baril est de premier ordre. Les deux artistes sont coquines: dans toute cette musique parfois noire, parfois emportée, souvent ironique, la communion d'esprit et de pensée est remarquable.

Non seulement la sentent-elles ensemble, elles en partagent en plus la même vision et la même urgence de réalisation. L'oreille, le cœur et l'intelligence sont ravis, stimulés. L'esthétique de ces trois partitions retrouve sous leurs doigts sa brûlante nécessité. À la sortie, on marche longtemps longtemps pour se souvenir et revivre toutes ces émotions.

Virtuosité vocale

Après cette virtuosité instrumentale, Arion et ses invités nous proposaient la virtuosité vocale baroque: un concert Haendel. Menu varié de pièces moins «populaires» et alternance de moments vocaux et instrumentaux. Construction intelligente, qui soutient l'intérêt de bout en bout.

Catherine Robbin est plus qu'une grande voix: c'est une incroyable artiste. Elle joue sa ligne avec une conviction et un engagement sans exagération, mais loin de la retenue. (Eil qui s'enflamme ou s'enrage dans les moments de colère, lèvres qui tremblotent de déception amoureuse, bras qui implorent de doute, cette petite mise en scène sert d'écrin à une technique sûre mise au service d'un timbre chaud et puissant, rendant plausible ce qui ne pourrait rester qu'exercice de style ou de virtuosité. Quelques flottes minimes ne sont ici pas graves, mais se remarquent d'autant que le reste froit ce qu'on aurait envie d'appeler perfection.)

Arion était à son meilleur: classe, style et élégance. Certains moments sont à souligner, comme le Menuet de la sonate en mi mineur: du son pour le plaisir du son! Ou encore les trois derniers mouvements de la sonate en trio, magnifiquement dialogues où la flûtiste mène discrètement ses partenaires. Je comprends maintenant pourquoi Arion a ses fidèles: quand on entend ce niveau d'excellence, on ne peut plus s'en passer.

J'oublie de dire que tous jouaient sur des instruments d'époque? C'est que dans ce contexte, cela n'a aucune importance: peu importe le médium, chez Arion on fait d'abord de la musique. Et on la fait bien.